



HORIZONS

PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES

APERÇU DE LA RECHERCHE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Bienvenue!

Ce numéro du bulletin *Horizons* porte sur les thèmes qui seront explorés dans le cadre de la Conférence nationale de la recherche sur les politiques de l'an 2000 canada@lemonde.ca. Ce numéro d'*Horizons* met en lumière la nouvelle place du Canada dans la société mondiale et l'incidence de l'interdépendance mondiale sur les politiques publiques du Canada. Ce numéro offre notamment un aperçu des plus récentes recherches portant sur les thèmes de l'adaptation des institutions et des infrastructures aux

nouvelles réalités mondiales, des possibilités qu'offrent la mondialisation sur le plan économique et social, de la sécurité des citoyens et de la gestion des risques, et de la question du sentiment d'appartenance et du caractère unique du Canada dans une société mondiale et un monde numérique. Ce n'est là qu'un aperçu des différents projets de recherche qui porteront sur ce passage déterminant dans le développement national du Canada qu'est la mondialisation.

Dans ce numéro
canada@lemonde.ca

Mot de la directrice exécutive	2
Activités à venir	3
Chroniqueur invité Les nouveaux impératifs de la coopération au développement	4
Programme de recherche	6
Lauréats Prix pour une carrière exceptionnelle	7
Chroniqueur invité Que peut apporter la politique étrangère à la culture ?	8
Le point sur le PRP Analyse des tendances	12
Témoins Un terrain mouvant : une étape à la fois	14
Liens canadiens	15
Dans le Web	15
Chroniqueur invité Imaginez un Canada plus sécuritaire et plus humain	16
Témoins L'opinion publique face aux politiques autochtones	18
Partout au Canada	19
Chroniqueur invité Pour une gouvernance novatrice : un examen de conscience	20
Lauréats Prix pour contribution exceptionnelle à la recherche	22
Chroniqueur invité Profil des compétences et Cadre d'apprentissage	24
Témoins Recherche sur les politiques et gestion du savoir	26

À la recherche d'une identité canadienne

« Depuis l'époque des loyalistes jusqu'à la fin des années 80, on a enregistré au Canada un antiaméricanisme très marqué qui a longuement perduré. La population canadienne s'est gaussée de la culture populaire américaine, tout en la partageant et en la consommant. La politique et les programmes des États-Unis en matière étrangère ont été généralement décriés, tout particulièrement par les intellectuels, et le côté bravache des Américains a été largement

condamné. Il semble que l'on se soit souvent contenté d'asseoir l'identité et le nationalisme canadiens sur cette affirmation a *contrario* : « Nous ne sommes pas les États-Unis. »

Il reste alors au Canada à se demander, à l'aube de ce nouveau siècle, ce qu'il compte mettre à la place de l'anti-américanisme pour asseoir sa nationalité. Si le Canada veut survivre en tant que nation indépendante en Amérique du Nord – et on ne voit pas

pourquoi il ne pourrait y parvenir – il faut qu'il trouve en lui les forces nécessaires.

La meilleure façon pour le Canada de se défendre contre les États-Unis et l'américanisation, c'est de toute évidence de changer de mentalité. » [Traduction]

J.L. Granatstein, « Two Centuries of Ups and Downs », communication présentée lors de la Conférence nationale de la recherche sur les politiques de l'an 2000, canada@lemonde.ca, 30 novembre et 1^{er} décembre 2000.

Réflexion

« Chacun a droit à son opinion, mais personne n'a le monopole des faits. »

Daniel Patrick Moynihan
Ancien sénateur des États-Unis

Conférence nationale de l'an 2001

De plus en plus, les liens des gens avec leurs communautés prennent une importance renouvelée. Or, ces liens subissent les effets des mesures prises par les communautés pour s'adapter et réagir au changement. Le numéro d'*Horizons* qui sera consacré à la conférence nationale de recherche sur les politiques de l'année prochaine mettra en lumière les travaux de recherche et les conclusions de la conférence intitulée **Rassembler les communautés** qui aura lieu les 6 et 7 décembre 2001. L'une des questions à l'examen sera la suivante : comment notre sentiment de communauté et d'appartenance influera-t-il sur le contexte et le programme stratégiques de l'avenir?



Mot de la directrice exécutive



Politique et mondialisation : l'approche à l'emporte-pièce ne convient pas

SURUTILISÉE ET VIDE DE SENS?

Plusieurs soutiendraient que la mondialisation est un mot surutilisé qui perd de son intérêt. Dans ce contexte, la notion de mondialisation

si nous parvenons à trouver l'illusoire village global. Nous constatons, domaine après domaine, que les conditions locales ont de l'importance. Par exemple, nous avons

ments rapides. Face à cette incertitude, les politiques doivent faire une place aux questions de gestion du risque. Il ne suffit pas d'élaborer des hypothèses de base, puis d'articuler la politique parfaite pour les conditions existantes. Comme personne n'a de boule de cristal, les politiques doivent pouvoir résister aux situations imprévues, particulièrement aux développements peu probables et à fortes répercussions.

Les spécialistes des politiques doivent chercher à mieux comprendre comment les enjeux passent de la scène internationale à la scène nationale, puis de la scène nationale à la scène locale. En tant qu'artisans des politiques, nous devons acquérir une meilleure connaissance de ces domaines et apprendre à mieux nous en servir.

La compréhension des questions de politique, grâce à des perspectives flexibles, multidisciplinaires et pluridisciplinaires, demeure l'essence même du Projet de recherche sur les politiques. Comme en témoignent les thèmes choisis pour la conférence de cette année, canada@lemonde.ca, il s'agit d'un défi qui alimente toujours nos efforts.

Laura A. Chapman
Directrice exécutive,
Secrétariat de la recherche sur les politiques

Pour de plus amples renseignements sur le compte rendu de la conférence canada@lemonde.ca, veuillez consulter les éditions du matin et du soir du bulletin *Horizons*.

« Le défi politique que représente la mondialisation ne saurait être relevé uniquement grâce à des solutions globales. Il n'y a pas de politique à l'emporte-pièce et il n'existe pas de politiques génériques, même si nous parvenons à trouver l'illusoire village global. »

sation donne des images très contrastées – Jihad contre McWorld, les affaires traitées à la vitesse de la lumière et le village global. Dans notre monde de changements rapides, il ne faut guère se surprendre que la mondialisation puisse faire descendre les gens dans la rue.

Les images – véhiculées par les prédictions des prophètes des politiques et par les manifestants à Seattle, à Prague ou à Montréal – ne peuvent qu'attirer notre attention. Il en va de même des réalités statistiques de la croissance du commerce et de la circulation des capitaux, de l'accumulation de preuves à l'appui du changement climatique, l'explosion de l'information et l'écart de plus en plus marqué entre les nantis et les démunis.

Le défi politique que représente la mondialisation ne saurait être relevé uniquement grâce à des solutions globales. Il n'y a pas de politique à l'emporte-pièce et il n'existe pas de politiques génériques, même

durement appris la leçon à l'effet que l'application de la coopération au développement doit être adaptée aux contextes culturel, économique et social de la région ciblée.

LA RECETTE POUR LES POLITIQUES

Bien qu'il n'existe aucune recette unique pour de bonnes politiques, il y a tout de même des considérations essentielles pour l'élaboration des politiques dans un cadre mondial. Une politique doit être flexible. Un exemple de cette flexibilité est le passage des approches réglementaires de commande et de contrôle à une approche de réglementation basée sur le rendement. Le choix de l'instrument doit être une considération centrale. Avec l'émergence de la société du savoir, l'engagement des citoyens et l'information deviennent des éléments évidents de la trousse d'outils des chercheurs.

Autre critère à retenir : il faut tenir compte de l'incertitude qui caractérise les époques de change-



Activités à venir



Le coin du livre



DATE **ÉVÉNEMENTS**

7 ET 8 DÉCEMBRE 2000 *Conférence sur la prestation de services ruraux et régionaux*

L'International Quality and Productivity Centre (IQPC) tiendra une conférence sur la prestation des services ruraux et régionaux à Calgary. Les participants pourront y entendre une quinzaine d'exposés faits par divers ministères fédéraux sur la prestation de services ruraux et régionaux. Ces exposés porteront notamment sur l'optimisation de la prestation des services, la jeunesse et les ressources en matière de connaissances dans les collectivités rurales, et les possibilités d'emploi dans les régions éloignées. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de IQPC, à <http://www.iqpc.com>.

8 DÉCEMBRE 2000 *Redécouvrir le Canada – Série thématique 2000*

M. Scott Clark, conseiller spécial du Conseil privé et ancien sous-ministre à Finances Canada, présidera la session d'une demi-journée intitulée *L'environnement : les objectifs environnementaux et ceux de la croissance économique sont-ils compatibles?* Cette session s'inscrit dans le cadre de la quatrième Série thématique 2000 organisée par le Centre canadien de gestion (CCG). La présentation aura lieu dans les bureaux du CCG, à Ottawa. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du CCG, à <http://www.ccmd-ccg.gc.ca>.

11 DÉCEMBRE 2000 *La place du Canada dans le monde – Série thématique 2000*

M. Don Campbell, ancien sous-ministre des Affaires étrangères, animera une session d'une demi-journée intitulée *La protection territoriale – Vers un dialogue canado-américain?* La présentation aura lieu dans les bureaux du Centre canadien de gestion (CCG), à Ottawa. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site Web du CCG, à <http://www.ccmd-ccg.gc.ca>.

11 AU 13 DÉCEMBRE 2000 *Conférence internationale sur le recours aux incitatifs et aux instruments économiques*

Environnement Canada, en collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Institut C.D. Howe et la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, organise une conférence internationale sur le recours aux incitatifs et aux instruments économiques en politique environnementale. La conférence aura lieu au Pan Pacific Hotel, à Vancouver. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web à <http://www.ec.gc.ca/eco-n-ference>.

Le contrepoids de Trudeau

« Lorsqu'une idéologie politique devient universellement accréditée chez les élites, lorsque les « définisseurs de situation » l'embrassent et la vénèrent, c'est le signe qu'il est plus que temps pour les hommes libres de la combattre. Car la liberté politique est essentiellement forte d'équilibre et de mesure. Dès qu'une tendance se fait excessive, elle constitue une menace. [...] Mon action politique, ou ma pensée, pour peu que j'en aie eue, s'exprime en deux mots : faire contrepoids. » [Traduction]

Pierre Elliott Trudeau, *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, MMH, 1967, p. vii-ix.

Base de données internationale sur la réglementation

La base de données internationale de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur la réglementation est un ensemble complet d'informations comparables au niveau international sur l'état de la réglementation et les structures des marchés dans les pays membres. Elle rassemble plus de 1 100 éléments pour chaque pays, et couvre la réglementation macro-économique concernant les marchés de produits et la réglementation touchant des secteurs spécifiques.

Une description détaillée du contenu et de l'utilisation de la base est disponible à <http://www.oecd.org/subject/regdatabase/>.



Chroniqueur invité

Les nouveaux impératifs de la coopération au développement

PASSÉ, PRÉSENT ET AVENIR

De façon générale, on peut dire que la coopération au développement international a suivi trois grandes tendances au cours des 50 dernières années. On a tout d'abord estimé que le développement devait être pris en charge par un État interventionniste. Les forces du marché étaient alors considérées comme des obstacles au développement et menaient à l'enrichissement d'une minorité et à l'appauvrissement de la majorité.

On a ensuite conclu à l'échec de la planification centrale et de l'intervention des États. La participation excessive des gouvernements causait un endettement insoutenable, favorisait une bureaucratie inefficace et constituait une entrave à l'innovation et à la croissance. Les approches faisant appel aux forces du marché ont alors gagné en popularité, et des pressions soutenues ont été faites pour entraîner des réformes stratégiques et restreindre l'intervention des gouvernements.

À l'heure actuelle, une troisième tendance reconnaît de plus en plus les faiblesses de l'État et du marché dont on tente de définir le rôle exact. On met l'accent sur des stratégies de lutte contre la pauvreté en tenant compte de l'environnement stratégique unique de chacun des pays. Plus que les théories, ce sont les modèles de coopération au développement qui ont évolué au cours des 50 dernières années.

LE NOUVEAU MODÈLE : BIENS PUBLICS MONDIAUX

La mondialisation a remplacé la géopolitique comme moteur et principe d'organisation de la coopération au développement. L'intégration ainsi que la nature de plus en plus horizontale et internationale des questions stratégiques font

« La mondialisation a remplacé la géopolitique comme moteur et principe d'organisation de la coopération au développement. L'intégration ainsi que la nature de plus en plus horizontale et internationale des questions stratégiques font que l'aide au développement est devenue une préoccupation publique nationale et mondiale. L'aide internationale n'est plus motivée par les principes de charité et de paternalisme autant que par la nécessité d'une coopération en vue d'atteindre des objectifs communs. »

que l'aide au développement est devenue une préoccupation publique nationale et mondiale. L'aide internationale n'est plus motivée par les principes de charité et de paternalisme autant que par la nécessité d'une coopération en vue d'atteindre des objectifs communs. En outre, on ne l'interprète plus comme un droit acquis. On met davantage l'accent sur l'efficacité. Cela signifie que les pays développés cherchent désormais des partenaires

compétents plutôt que des alliés dignes de confiance. L'aide prendra de plus en plus la forme d'une collaboration entre plusieurs pays afin de préserver les biens mondiaux importants (environnement, transport sécuritaire, etc.).

En vertu du nouveau modèle, la mondialisation – et l'interdépendance qui en découle – entraînera des pressions toujours plus soutenues en vue d'une coopération internationale. Les gouvernements sont confrontés à de nombreuses questions de politiques publiques qui revêtent une dimension supranationale. Le succès d'une politique interne passe par un règlement des aspects internationaux du problème, comme en témoigne l'augmentation du nombre d'ententes multilatérales qui portent sur des questions de prime abord nationales (p. ex. les polluants industriels produits dans un État dont les effets écologiques se font sentir dans les pays avoisinants).

Le concept de « biens publics mondiaux » fait maintenant partie du vocabulaire des politiques publiques, et il prendra inévitablement de l'importance dans un village planétaire où les questions stratégiques revêtent de plus en plus une dimension internationale. En gros, cela veut dire que la liste des biens publics (environnement, stabilité financière, etc.) dont la préservation nécessite une coopération et une aides internationales continue de s'allonger.

Suite à la page 5

Suite de la page 4

Pour se persuader de cet intérêt croissant pour les biens publics mondiaux, il suffit de vérifier le contenu des discussions aux sommets du G7/G8. Depuis 1995, tous les sommets ont accordé une place importante à la question du développement, qui fait ni plus ni moins partie intégrante de l'ordre du jour.

NOUVELLES PRATIQUES EXEMPLAIRES

Le nouveau modèle intellectuel apparaît au moment où nous nous interrogeons sérieusement sur le comment et le pourquoi du développement international.

Pourquoi? On s'entend de plus en plus pour dire que la réduction de la pauvreté devrait être l'objectif majeur du développement international. Dans l'ouvrage de référence intitulé *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^{ème} siècle*, le Comité d'aide au développement de l'OCDE annonce son intention de réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre des personnes vivant dans des conditions de pauvreté extrême. La place centrale accordée à la réduction de la pauvreté est mise en évidence aussi dans les énoncés de la Banque mondiale et des Nations Unies, ainsi que dans l'approche adoptée par d'autres organismes donateurs.

Comment? Des principes nouveaux viennent guider la coopération au développement : renforcement des partenariats; prise en charge au niveau local; meilleure coordination des dons; approche axée sur les résultats; politiques d'aide internationale complétées par d'autres qui

touchent plus expressément des secteurs comme le commerce, les investissements et le transfert des technologies. Certaines des politiques du « comment » peuvent être malgré tout contradictoires. Par exemple, il peut être difficile de déterminer la responsabilité du pays donateur en rapport avec l'utilisation que le pays bénéficiaire fait de l'aide reçue, surtout dans le cas des États qui ne s'intéressent pas vraiment au développement, où la capacité du secteur public est limitée, où les systèmes de responsabilisation sont inadéquats et où la corruption est monnaie courante. Au même moment, les expériences passées indiquent que l'intégration de ces nouveaux principes aux programmes d'aide internationale est la clé du succès. Parallèlement, des approches novatrices ont aussi émergé pour mettre ces principes en pratique.

Comment? Les recherches faites sur les programmes qui ont obtenu du succès démontrent qu'il doit y avoir un équilibre entre les politiques de croissance et de renforcement du marché (p. ex. stabilisation de l'environnement macroéconomique, libéralisation du commerce, primauté de la loi) et l'aide aux services publics importants qui ne peuvent pas toujours être financés adéquatement et équitablement par le secteur privé. Selon *Assessing Aid*, un rapport de recherche de la Banque mondiale, les dépenses des gouvernements doivent compléter celles du secteur privé. Dans un bon environnement stratégique, chaque dollar public d'aide attirera deux dollars en investissements privés. À l'op-

posé, dans les pays où la gestion est déficiente, l'incidence de l'aide publique sur la réduction de la pauvreté est difficilement mesurable.

DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

La coopération internationale est à la croisée des chemins. Les désillusions grandissantes, engendrées par la perception de l'échec de la lutte contre la pauvreté, et les changements dans l'environnement externe entraînent une remise en question de la pertinence et de l'utilité de l'aide internationale. En même temps, de plus en plus de gens soulignent l'importance de cette aide et suggèrent des façons d'en améliorer l'efficacité, ce qui nous permet de croire qu'une vision renouvelée de la coopération au développement va bientôt s'imposer.

Si l'on tient compte du passé, nous devons nous garder d'adopter aveuglément les nouveaux concepts. Cela dit, les données incontournables, le bagage d'expérience amassé au cours des 50 dernières années, le besoin pressant de trouver des façons plus efficaces de résoudre les problèmes persistants avec des ressources financières limitées, tout cela indique clairement que les organismes d'aide devront réévaluer leurs pratiques en profondeur pour identifier les secteurs où une réforme est nécessaire.

Ron Garson

Analyste principal en stratégies externes,
 Agence canadienne de développement international

Pour plus de renseignements, consultez Ron Garson, *Development Cooperation at 50 years : Taking Stock, Looking Forward*, document de travail, 2000.



Programme de recherche

Cessons de rêver en couleurs

UNE SOCIÉTÉ DES LOISIRS, DITES-VOUS?

Les loisirs et leur influence possible sur la vie moderne ont fait souffler un grand vent d'optimisme sur la population suite à la publication du classique de Joffre Dumazedier, *Toward a Society of Leisure*, à la fin des années 60. Diverses publications prédisaient alors la réduction des heures de travail, la croissance des activités récréatives et l'émergence de nouvelles valeurs et d'une nouvelle société. En 1970, un essai de Steffan Linder a remis en question, mais sans grands résultats, cette vision de l'avenir. L'auteur y affirmait en effet que les sociétés industrialisées poussaient les gens à mener un rythme de vie encore plus effréné, et non pas le contraire. Bien qu'il ait été source d'une certaine curiosité intellectuelle, l'essai n'a eu que peu d'incidence.

Ce n'est qu'à la fin des années 90, au moment où Juliet Schor a publié *The Overworked American*, que l'on a cessé de rêver d'un avenir ludique pour songer au problème du manque de temps. Du jour au lendemain, l'ouvrage s'est transformé en événement médiatique et a alimenté le débat sur les politiques publiques. Aujourd'hui, beaucoup d'études portent sur le manque de temps, les charges de travail accrues et le stress chronique, et les chercheurs s'intéressent de plus en plus aux liens entre le stress et la santé mentale et physique.

LE STRESS AU CANADA

En 1998, la publication des résultats de l'Enquête sociale générale (emploi du temps) était attendue avec impatience. Faisant suite à des études semblables menées en 1986 et en 1992, elle prouvait les changements survenus dans l'emploi du temps des Canadiens et démontrait leurs répercussions en termes de satisfaction personnelle, de stress et de santé de la population. Certaines conclusions de l'Enquête soulèveront sans doute dans l'avenir différentes questions liées aux politiques et à la recherche.

Selon les données, le nombre d'heures consacrées au travail rémunéré est demeuré stable entre 1992 et 1998, mais le temps nécessaire au travail non rémunéré (travaux ménagers, soins aux enfants et à la famille, magasinage, courses, etc.) s'est accru d'environ 15 minutes par jour. Ainsi, la somme des heures de travail rémunérées et non rémunérées des travailleurs a aug-

menté de quelque 10 minutes par jour entre 1992 et 1998, pour atteindre environ 9,4 heures aujourd'hui. Cette charge de travail est légèrement plus importante chez les femmes que chez les hommes.

BOUSCULÉS PAR LE TEMPS

Si l'on compare les données de 1992 à 1998, on s'aperçoit que de plus en plus de travailleurs ont l'impression d'être débordés. En 1992, 51,7% des travailleurs interrogés se sentaient constamment bousculés par le temps, et 56,2% affirmaient que la situation s'était empirée dans les cinq dernières années. En 1998, ces chiffres ont grimpé à 53,5% et 59,2% respectivement.

Les données de 1998 indiquent que les répondants associent les contraintes de temps au stress qu'ils ressentent ainsi qu'à leurs problèmes de santé. Leur niveau de satisfaction personnelle et l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle s'en trouvent également compromis. Bien que le pourcentage des travailleurs canadiens qui sont insatisfaits de leur vie personnelle demeure assez faible, le pourcentage de ceux qui en sont très satisfaits est passé de 49,0% en 1986 à 35,0% en 1998.

L'Enquête de 1998 a démontré que les parents dont le travail rémunéré demande plus de 50 heures par semaine passent la moitié moins de temps avec leurs enfants que les parents qui travaillent moins de 40 heures. De plus, près de 60% d'entre eux considèrent que leur vie professionnelle et personnelle manque d'équilibre, et ils se soucient du fait qu'ils ne passent pas assez de temps avec leur famille et leurs enfants. Même s'il est quelque peu spéculatif d'affirmer que la diminution du niveau de satisfaction peut être due, en partie, aux contraintes de temps, il est évident que ces dernières continuent de nuire à la vie familiale.

Des données récentes ont mis en lumière certaines tendances devant être prises en considération. Elles représentent un défi de taille pour tous ceux qui, en plus de s'intéresser à la santé et à la qualité de vie, sont conscients de l'effet positif des loisirs sur les problèmes associés aux contraintes de temps.

Jiri Zuzanek

Professeur,
Université de Waterloo

Lauréats

Prix pour une carrière exceptionnelle

SYLVIA OSTRY

Sylvia Ostry détient un doctorat en économique de l'Université McGill et de Cambridge University. Elle est entrée au service du gouvernement canadien en 1964. Elle a occupé divers postes, dont ceux de sous-ministre de la Consommation et des Affaires commerciales, présidente du Conseil économique du Canada, sous-ministre du Commerce international, ambassadrice du Canada dans les négociations commerciales multilatérales et représentante personnelle du Premier Ministre pour les sommets économiques. De 1979 à 1983, elle a rempli les fonctions de chef du Département des Affaires économiques et statistiques de l'OCDE, à Paris. En 1989, elle a été nommée chercheur distingué invité par Volvo au Council of Foreign Relations à New York, et de 1990 à 1997, elle était présidente du Centre for International Studies de l'University of Toronto.

L'extrait qui suit provient de son tout dernier ouvrage, *The Uruguay Round North-South Grand Bargain: Implications for Future Negotiations*.

REPENSER LA THÉORIE DE LA BICYCLETTE

« La théorie dite de la bicyclette dans la libéralisation du commerce - lutter contre les pressions protectionnistes par des négociations régulières - est une métaphore inspirée du passé. Le rôle du cycliste était tenu par les États-Unis et, si la bicyclette avait été conçue pour deux, l'Union européenne aurait pu occuper le siège arrière.

Aujourd'hui, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est devenue un autobus rempli de voyageurs bruyants qui ne peuvent (ou qui ne veulent) s'entendre sur la façon d'interpréter les instructions du malheureux conducteur assiégé. Néanmoins, il serait impossible d'organiser une discussion raisonnée sur la voie à prendre pour atteindre une destination fixée d'un commun accord.

Les ONG qui s'opposent à la mondialisation des marchés forment un groupe hétérogène dont les membres sont en désaccord sur beaucoup de choses, mais qui conviennent que la mondialisation des entreprises (pour reprendre leurs termes) est la cause de l'écart grandissant entre les revenus des différents pays et que l'OMC est le principal agent de la mondialisation des entreprises. De toute évidence, cet écart grandissant est tributaire des taux de croissance différents puisque, dans la mesure où les échanges stimulent la croissance - principalement en amplifiant les progrès dynamiques nés de la concurrence accrue et de l'accès aux connaissances - la libéralisation du commerce est une condition nécessaire, quoique insuffisante, à la consolidation de l'égalité de par le monde. S'attaquer au problème de la marginalisation et améliorer les possibilités de convergence des niveaux de revenus des divers pays du monde nécessiterait de la part des institutions intergouvernementales une coordination internationale sans précédent des

diverses politiques économiques. Jusque là, malheureusement, l'OMC continuera de susciter la dissidence et d'être écrasée par des orientations divergentes.

Peut-être est-ce révélateur que le sommet du G8 tenu à Okinawa en 2000 ait été le premier sommet des vingt-cinq dernières années qui ait principalement porté sur les questions Nord-Sud. Il est également révélateur que la prescription de tenir un nouveau cycle de négociations sous les auspices de l'OMC ait été si douceuse qu'elle en a perdu tout son sens. De fait, l'exercice tout entier a été si déboulonné par les critiques éclairés que la légitimité de l'institution est maintenant remise en cause.

Si l'unique rôle du G8 consiste à produire 'un jargon mondialisateur anesthésiant' - selon *The Economist* -, l'OMC devra alors s'attaquer seule au problème de l'inégalité entre le Nord et le Sud. Peut-être une action positive exécutée dans le cadre du système commercial permettrait-elle de catalyser les efforts qu'il faut déployer pour réduire l'écart grandissant entre le Nord et le Sud. » [Traduction]

Sylvia Ostry, « *The Uruguay Round North-South Grand Bargain: Implications for Future Negotiations* », *The Political Economy of International Trade Law*, University of Minnesota, septembre 2000, pp. 24-25. Pour la liste complète des ouvrages les plus récents de M^{me} Ostry, consultez son site Web à l'adresse <http://www.utoronto.ca/cis/ostry.html>.



Chroniqueur invité

Que peut apporter la politique étrangère à la culture ?

LES PROBLÈMES DE LA QUESTION CULTURELLE

C'est dans le contexte de la mondialisation du commerce des produits et services culturels qu'ont été redéfinies les politiques culturelles internationales au cours des dernières années. Toutefois, même si nous assistons de toute évidence à l'émergence d'une nouvelle orientation culturelle sur la scène internationale, il semble difficile de définir précisément les intérêts, les normes et les enjeux autour desquels s'articule cette nouvelle orientation. Il semble que cette confusion apparente découle du fait que la définition de la culture en tant que secteur de politique publique cause des tensions tant sur le plan de la politique étrangère que du point de vue systémique.

Le mouvement actuel de redéfinition de la mission culturelle des États à l'étranger établit avec la culture et l'identité un lien clair qui remet en question les assises de la politique étrangère. Alors que cette dernière est généralement présentée comme étant l'expression, à l'étranger, d'une identité et d'une culture politiques établies, contribuant ainsi à la réification du caractère politique national de la réalité culturelle, l'insécurité liée à la mondialisation impose à l'État des exigences qui permettent de croire à une remise en question de l'indépendance de la culture par rapport à la politique étrangère.

SÉCURISER LES RÉFÉRENTS CULTURELS

La façon dont un État réagit aux demandes expresses d'intégration des référents de la société (cette question est définie comme étant les préoccupations de l'État pour son intérêt national), comme la culture, ne dépendra pas seulement de la façon dont les identités y sont ancrées, mais aussi des liens qui existent au départ entre l'identité et la citoyenneté dans le processus de définition de sa position au sein du système international. Il est possible que la pénétration culturelle des sociétés causée par la mondialisation ait forcé la politique étrangère à accepter la culture comme référent et non plus comme instrument des politiques dans les

secteurs comme l'armée, l'économie et la politique. Pour intégrer de façon légitime un référent comme la culture au domaine de la politique étrangère, il faut officialiser la présence d'agents sociaux de la communauté culturelle dans la communauté de la politique étrangère. Cela implique une transition entre le rôle de « public attentif », dans lequel sont confinés les réseaux émergents, et celui d'acteur d'un sous-gouvernement assumant d'importantes fonctions de légitimation.

*« ...l'insécurité
liée à la mondialisation
impose à l'État des exigences
qui permettent de croire à
une remise en question de
l'indépendance de la culture
par rapport à la politique
étrangère. »*

Le succès ou l'échec de l'intégration de la culture à la politique étrangère repose en partie sur le niveau observable de convergence ou de dissonance entre l'identité sociétale, à laquelle renvoie la culture et dont les acteurs s'efforcent de faire défendre leurs intérêts par l'État sur la scène internationale, et l'identité politique, à laquelle renvoie nécessairement la politique étrangère. Cette

dualité devrait se mesurer par le degré d'ouverture ou de fermeture de la communauté de la politique étrangère aux réseaux de politique culturelle qui sont activés dans le contexte des préoccupations exprimées au sujet de la mondialisation, tant du point de vue du discours et de la reconnaissance mutuelle que de celui de l'officialisation de leurs relations.

L'ÉCHEC DES RÉSEAUX : L'EXPÉRIENCE DES NOUVELLES CONVERSATIONS

Au cours des deux années qui ont suivi la déclaration de 1995 dans laquelle le gouvernement reconnaît dans la culture le troisième pilier de la politique étrangère, les intervenants de la société et du gouvernement du pays ont tenté d'en établir les fondations. Un nouveau réseau de politiques publiques appelé Nouvelles Conversations, créé par des particuliers et des groupes de la société civile pour faire pression sur les organismes chargés d'établir les politiques du ministère des Affaires étrangères afin qu'ils respectent les nouveaux engagements du gouvernement, a été le principal lieu de rencontre, de dialogue et de négociation. Les membres de ce réseau ont lutté en faveur de l'intégration

Suite à la page 9

Suite de la page 8

officielle de la culture à la politique étrangère sous deux aspects essentiels interdépendants. Ils ont tout d'abord tenté de définir un discours, un référent commun qui leur permettrait de concevoir une intégration légitime de la culture à la politique étrangère. Ensuite, ils ont tenté d'installer la culture dans le sous-gouvernement de la politique étrangère en établissant ses propres mécanismes décisionnels. Le réseau Nouvelles Conversations a échoué sur les deux tableaux et a par la suite été dissous.

Si le réseau n'a pas survécu et n'a pas réussi à intégrer la culture à la politique étrangère, c'est parce que ses membres ont échoué dans leur tentative d'établir une conception officielle de la culture en tant que référent compatible avec la notion civique essentielle de culture véhiculée par la politique étrangère officielle du Canada. Cet échec est attribuable en partie à la résistance des artisans de la politique étrangère canadienne face à ces nouveaux intervenants qui exigeaient pour la culture une place parmi les référents de la politique étrangère. Pour que la chose se réalise pleinement, il faut que la culture soit introduite dans ce sous-gouvernement par des intervenants de la société reconnus comme des représentants de cette nouvelle réalité culturelle. Mais le réseau créé pour défendre et soutenir la culture en tant que troisième pilier de la politique étrangère n'a pas réussi à s'imposer auprès du sous-gouvernement.

VALEURS POLITIQUES PLUTÔT QUE RÉALITÉ ARTISTIQUE

Les députés qui avaient tenu des consultations publiques ont recommandé que la politique étrangère fasse partie intégrante du développement culturel de l'État, mais le gouvernement, tout en s'appropriant l'idée du pilier culturel, a déplacé le point de mire de la politique étrangère en définissant la culture comme étant une série de valeurs politiques plutôt qu'une réalité artistique et intellectuelle. Alors que les agents du gouvernement cherchaient à légitimer une conception populaire et « politique » de la culture, avec l'appui des milieux culturels, les agents de la société parlaient d'une culture principalement définie par l'activité artistique elle-même et, accessoirement, comme étant l'expression de divers niveaux d'identité.

Cette conception sociale et non civique de la culture n'était pas seulement à l'opposé de la position défendue

par le gouvernement, mais elle semblait également entrer en conflit avec le paradigme dominant qui, pour l'ensemble des artisans de la politique étrangère, régit la légitimité même des exigences de la politique étrangère. C'est du moins ce que permet de croire l'isolement relatif dans lequel se trouvait le réseau.

Cette résistance non seulement de l'État, mais aussi de ses stratèges semble prouver que l'État se soustrait effectivement à l'obligation de répondre à la demande que lui fait la société d'intégrer la culture à la politique étrangère, sous prétexte que ce rapprochement de la culture avec la politique étrangère remet en question les fondements mêmes de la légitimité de cette dernière. Dans le cas du Canada, le gouvernement a voulu éluder la question en tentant de légitimer une conception civique de la culture en tant que référent de la politique étrangère. Il reste à voir si pareille stratégie permettra de satisfaire une société civile de plus en plus soumise à une interpénétration des cultures engendrée par la mondialisation du commerce.

Louis Bélanger

Directeur de l'Institut québécois des hautes études internationales, Université Laval

Le coin du livre



La culture à l'heure des échanges commerciaux

« Au stade de développement où elles en sont arrivées, les industries culturelles canadiennes se heurtent aux difficultés que posent les liens entre la technologie et les politiques commerciales des autres pays. Pour relever ces défis, il faut repenser et réorienter la politique nationale : promouvoir l'adoption d'un accord international permettant d'échanger une diminution de la protection contre un accès garanti aux marchés étrangers s'accompagnant de mesures de sauvegarde tenant compte de la sensibilité politique de ces industries. » [Traduction]

Keith Acheson et Christopher J. Maule, *Much Ado about Culture: North American Trade Disputes*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1999, p. 116.



Le point sur le PRP

Relance du Projet de recherche sur les politiques

Le Projet de recherche sur les politiques (PRP) évolue continuellement au rythme des activités et des partenariats nouveaux en vue d'améliorer la capacité d'identifier, de comprendre et d'aborder les questions de politique à moyen et à long terme affectant le Canada. À la lumière des développements récents et compte tenu d'une plus grande diffusion du bulletin *Horizons*, il convient de revenir sur le Projet, d'examiner ce qu'il permet de faire et de mesurer les progrès réalisés.

La première phase du Projet s'est amorcée en 1996 lorsque le greffier du Conseil privé a confié à un groupe de travail interministériel la tâche d'établir une base de connaissances plus solides sur les sources de tensions à moyen terme pour le programme du gouvernement. La deuxième phase a été marquée par la création, en 1997, d'un groupe chargé d'appuyer les efforts de recherche de plusieurs ministères sur une foule de questions qui se recoupent. Le Projet a commencé à établir des liens entre les chercheurs du gouvernement et la collectivité plus large de la recherche stratégique, afin d'aider tous ces intervenants à mettre en commun connaissances et idées.

RENFORCER LA COMMUNAUTÉ

Le Projet s'est développé et a permis d'établir des réseaux de connaissances plus solides en reliant de plus en plus de personnes des

milieux du gouvernement, des universités et des groupes de réflexion. Par exemple :

- *Horizons* informe plus de 7 000 personnes partout au pays et à l'étranger sur les plus récents développements en matière de recherche stratégique.
- <http://recherchepolitique.gc.ca> répond à plus de 1 000 demandes de renseignements par jour sur les travaux du Projet et sur le milieu de la recherche stratégique.
- Le deuxième numéro de *Isuma* : Revue canadienne de recherche sur les politiques (www.isuma.net), qui porte sur le développement du jeune enfant, vient tout juste d'être publié.
- La troisième Conférence nationale de la recherche sur les politiques, canada@lemonde.ca, offre à plus de 800 chercheurs et spécialistes des politiques une occasion d'établir des contacts et de se renseigner sur les plus récentes recherches concernant la place du Canada dans le monde.
- La deuxième cérémonie de remise des Prix pour la recherche sur les politiques au Canada vise à honorer et à reconnaître des réalisations exceptionnelles dans six catégories.

TROISIÈME PHASE

Cette année, les responsables ont entrepris des consultations importantes sur les orientations futures du Projet. Selon ce que nous avons pu apprendre, on prépare actuellement la troisième phase du PRP, qui

comportera trois priorités. Le premier objectif est d'approfondir la recherche stratégique sur les questions émergentes et mieux intégrer les résultats au programme d'action grâce à une nouvelle approche à la gestion des activités de recherche horizontales. Dans un premier temps, cette approche permet d'accélérer la recherche horizontale sur les liens nord-américains, le développement durable et la cohésion sociale, les trois priorités de recherche du PRP.

Le deuxième objectif est d'accroître la capacité de recherche du gouvernement en préparant une main-d'œuvre plus compétente, plus durable et plus diversifiée pour la recherche stratégique grâce à une gamme d'initiatives ciblées en matière de ressources humaines.

Le troisième objectif est de mieux soutenir la collaboration en matière de recherche horizontale partout au Canada en améliorant la gamme des produits du PRP. Les efforts porteront surtout sur l'utilisation de la technologie pour faciliter et rendre moins coûteux l'échange de connaissances issues des recherches. Le PRP travaille avec ses partenaires à concrétiser ces nouvelles priorités.

Bon nombre des plus récents plans du PRP se trouvent sur notre site Web, à <http://recherchepolitique.gc.ca/overview-f.htm>. Si vous avez des questions ou des observations quant aux orientations futures du PRP, vous pouvez communiquer avec M. Michael Keenan à l'adresse suivante : m.keenan@prs-srp.gc.ca.

Lauréats

Mobilisation des citoyens

Le **Prix Suzanne Peters pour la mobilisation des citoyens** a été décerné à **Jacquie Dale**, coordonnatrice de l'Équipe de développement organisationnel du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI). M^{me} Dale a lancé un projet pilote national visant à faire l'expérimentation d'une procédure de dialogue s'efforçant de motiver les Canadiens à prendre en compte les questions internationales, et à les amener à contribuer aux décisions sur cette importante question stratégique.

Ces trois dernières années, le CCCI, sous la direction de M^{me} Dale, a étudié la possibilité d'instaurer un dialogue et de faire progresser ce domaine grâce aux opérations de recherche, de formation et de communication prévues dans le projet pilote. Il a aussi obtenu la participation de plus de 600 citoyens à plus de 40 colloques organisés dans différentes localités du Canada, y compris un forum national de trois jours s'adressant à la jeunesse. Ces délibérations ont permis à des citoyens appartenant à tous les milieux d'envisager les avantages et les inconvénients de différentes façons d'aborder les questions internationales. Les résultats de ces travaux ont été pris en compte dans le cadre du processus d'élaboration des politiques étrangères.

Pour plus de renseignements concernant **Jacquie Dale** et les activités du CCCI et de son équipe de développement organisationnel, veuillez consulter le site Web du CCCI à l'adresse <http://fly.web.net/ccic>.



Capital de connaissance

Le **Prix pour la transmission du savoir** a été décerné cette année au **Caledon Institute of Social Policy**. Voici un extrait du rapport qu'a publié récemment cet institut au sujet des programmes sociaux :

« Au sein d'une économie mondialisée, les programmes sociaux restent les principaux garants du succès économique et de l'identité nationale. Le Canada doit avoir le courage de continuer à modeler son système de sécurité sociale, ancré dans une histoire et au sein d'une économie politique qui lui sont propres, pour faire face aux réalités démographiques, sociales, économiques et politiques du début du XXI^e siècle. Si l'on veut pouvoir relever ces défis, il ne faut pas que nos programmes sociaux soient considérés comme des pièces de musée, laissées en l'état, sans jamais être réorientées ou modifiées : c'est d'ailleurs la stratégie contraire qui s'impose si nous voulons maintenir un régime de sécurité sociale fort qui réponde à nos besoins nationaux. Si nous voulons que notre régime de sécurité sociale se renouvelle et acquière plus de dynamisme, il est indispensable que nous continuions à modifier considérablement nombre de programmes sociaux et, dans certains cas, que nous les réformions en profondeur. » [Traduction]

Ken Battle, Sherri Torjman et Michael Mendelson, *Social Programs: Reconstruction Not Restoration*, Ottawa, Caledon Institute of Social Policy, 2000, p. 2, disponible à l'adresse <http://www.caledoninst.org>.

Des idées à l'horizon

Le bulletin du Projet de recherche sur les politiques, *Horizons*, diffuse des idées de recherche sur les politiques depuis déjà trois ans. Il a évolué avec le PRP au cours de cette période. Dès ses débuts, *Horizons* a été un lieu de convergence de points de vue sur des questions horizontales s'appuyant sur des articles de fond, des capsules de recherche, des rapports de témoins et des ressources disponibles sur l'Internet. Notre but est de diffuser les recherches innovatrices sur des

questions horizontales afin de contribuer à créer la base de savoir nécessaire à la prise de décisions stratégiques judicieuses. Au cours de l'année passée, *Horizons* a traité une gamme étendue de thèmes allant de la société et de l'économie axées sur le savoir à la criminalité et à la sécurité publique, en passant par la frontière canado-américaine.

L'équipe d'*Horizons* élabore actuellement son programme pour

2001. Voici un aperçu préliminaire des thèmes qui seront abordés :

- Les transports
- La cohésion sociale
- Le marché

Si vous souhaitez collaborer à l'un ou l'autre de ces numéros, ou si vous êtes au courant de travaux de recherche ou de programmes susceptibles d'intéresser nos lecteurs, veuillez communiquer avec l'équipe d'*Horizons* à l'adresse horizons@prs-srp.gc.ca.



Le point sur le PRP

Analyse des tendances

Le Projet sur les tendances est une initiative conjointe du Conseil de recherches en sciences humaines et du Secrétariat de la recherche sur les politiques. Treize ateliers ont eu lieu dans différentes universités au Canada dans le cadre de ce projet, sur lequel reposait la Conférence nationale de recherche sur les politiques de 1999 : *Analyse des tendances*. Plus de 160 chercheurs et fonctionnaires ont participé aux ateliers pour discuter d'un éventail de questions allant des changements démographiques et du vieillissement jusqu'aux centres de pouvoir multiples et à la mondialisation. Plusieurs des documents préparés pour ce projet ont aussi été présentés à des conférences

nationales, y compris celles du Congrès des sciences sociales et humaines (1999 et 2000), de l'Association canadienne de gérontologie (1999) et de l'Association canadienne de science politique (1999 et 2000).

Le Projet sur les tendances a permis de se doter d'une bonne base de connaissances sur des questions à long terme et de circonscrire les domaines nécessitant davantage de recherches. Les projets horizontaux déjà lancés par le PRP sur les thèmes de la cohésion sociale, du développement durable et de l'intégration nord-américaine, représentent à plusieurs égards la suite logique du Projet sur les tendances

en ce sens qu'ils réunissent des représentants du gouvernement et du milieu universitaire pour examiner les questions soulevées par les équipes de ce projet.

Durant l'année qui vient, six ouvrages seront publiés dans les deux langues (University of Toronto Press et Les Presses de l'Université de Montréal) et regroupés dans la collection Recherche sur les politiques : le Projet sur les tendances.

Dans un supplément spécial, la revue *Analyse de politiques* a publié en août dernier sept articles résumant les travaux des équipes du projet. On trouvera ci-après une brève description de chacun.

Résumé

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES

David Cheal

Le vieillissement de la population est un sujet qui entraîne souvent des réactions négatives et des préoccupations sur les pensions, les besoins des personnes âgées en matière de soins de santé et d'aide, le ralentissement de la production économique, l'accumulation des responsabilités sociales pour la génération dite « sandwich ». Les trois principales conclusions de ce groupe sur les tendances sont : premièrement, il convient de procéder à une analyse démographique multidimensionnelle; deuxièmement, il est possible que l'attention accordée dans les politiques aux personnes âgées ne soit pas dans l'avenir ce

qu'elle est aujourd'hui; troisièmement, il ne faut pas seulement tenir compte des facteurs démographiques dans l'élaboration des politiques.

LES TENDANCES ÉCOLOGIQUES ET LA SAINTE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT AU CANADA

Edward A. Parson

Depuis les années 60, les pressions sur l'environnement dans le monde industrialisé ont changé. Elles se sont mondialisées, elles sont devenues de plus en plus étroitement interreliées et, de pressions aiguës et visibles qu'elles étaient, elles sont devenues subtiles et chroniques et produisent maintenant des effets à long terme. Pour réussir une saine gestion de l'environnement, il faudra trouver des moyens plus efficaces de tenir compte d'évaluations scientifiques et techniques de qualité supérieure dans la prise de déci-

sions-clés, mettre en place des processus efficaces de gestion de l'incertitude, savoir s'adapter à l'essor du savoir et coordonner efficacement le pouvoir et les compétences partagés entre divers niveaux de gouvernement et les intervenants du secteur public et privé.

LA MONDIALISATION, LA CULTURE ET LA SOCIÉTÉ : L'ÉTAT DANS LES CHANGEMENTS

David Cameron et
Janice Gross Stein

La mondialisation rapproche les sociétés, tout en fragmentant et en transcendant les structures sociales auxquelles elle fait face. Ce groupe sur les tendances avance les quatre arguments suivants. Premièrement, les incertitudes relatives à la vitesse et à la trajectoire des processus contemporains de mondialisation sont très grandes. Deuxièmement, la mondialisation est comme une

Suite à la page 13

Suite de la page 12

fontaine alimentée par plusieurs sources. Il se peut que certaines se gorgent plus vite que d'autres et que d'autres encore se tarissent. Troisièmement, même si l'État demeure indispensable dans tous les scénarios imaginables, il doit remettre en question son mandat. Enfin, le groupe arrive à la conclusion que l'État peut faire des choix stratégiques importants relativement aux ressources à investir dans l'économie, les questions sociales et la culture.

La façon dont l'État répond à la croissance de la mondialisation aura des répercussions importantes sur sa capacité à réagir si la mondialisation échoue.

CHANGEMENT DE VALEURS ET RÉORIENTATION DANS LES RELATIONS ENTRE L'ÉTAT ET SES CITOYENS

Neil Nevitte

Les valeurs des citoyens ont une incidence sur le fonctionnement des États démocratiques. Mais lorsque ces valeurs changent, les compétences des citoyens changent également. Ce groupe sur les tendances présente les données empiriques qui démontrent que la conjugaison des changements de structures et de valeurs a modifié les rapports que les Canadiennes et les Canadiens entretiennent avec leur gouvernement. Elles montrent également qu'un nombre croissant de citoyens sont convaincus de la surdité de leur gouvernement. De plus, il y a un grand écart entre l'idée que se fait le pouvoir législatif de son rôle et les attentes des citoyens relativement à leurs représentants.

LE CANADA ET L'INTÉGRATION NORD-AMÉRICAINE

George Hoberg

Depuis bien avant la Confédération, l'identité nationale du Canada est définie en partie par les liens qu'elle entretient avec les États-Unis. Ce groupe étudie les tendances qui ressortent de l'intégration nord-américaine et leurs répercussions sur divers aspects de la vie canadienne, tout particulièrement les aspects économiques et politiques. Il présente le concept de l'intégration, donne un bref historique de l'intégration nord-américaine, résume les conclusions des travaux de recherche parus dans ce domaine et souligne les nouveaux thèmes, les répercussions stratégiques, et les besoins en recherche. L'hypothèse principale du groupe est la suivante : les répercussions de cette intégration continentale n'ont pas eu l'envergure escomptée. Le Canada a toujours une marge de manœuvre importante, même dans les domaines stratégiques les plus touchés par l'intégration économique grandissante.

LA RÉGIE DE L'ÉTAT ET LES POLITIQUES DANS UN MONDE COMPOSÉ DE MULTIPLES CENTRES

Daniel Wolfish et
 Gordon Smith

Ce groupe sur les tendances examine trois aspects de nombreux centres de pouvoir ainsi que leurs répercussions sur les politiques et la bonne gestion de l'État. La prolifération des intervenants à la gestion de l'État et à l'élaboration de politiques n'est pas un phénomène nouveau. L'État subit constamment des transformations; il doit sur-

monter les obstacles qui se dressent sur son parcours. Il ne faut pas croire que l'État se retire ou qu'il s'est affaibli. L'État d'aujourd'hui joue un rôle essentiel dans la gestion et l'élaboration de politiques. Cependant, au lieu de garantir un réseau exhaustif de sécurité sociale, il a maintenant un nouveau mandat, notamment celui d'aider sa population en matière de commerce international et de liens sociaux.

LA DIFFÉRENCIATION SOCIALE AU CANADA : COMPRENDRE LA DYNAMIQUE ET COMBLER L'ÉCART

Danielle Juteau

Ce groupe sur les tendances affirme que la différenciation sociale est un outil efficace de conceptualisation pour voir les liens qui existent entre la diversité et la polarisation ainsi qu'entre la différence et l'iniquité. Il met l'accent sur les processus économiques et normatifs dont découle la différenciation sociale au Canada. Il fait état des iniquités fondées sur l'âge, des critères spatiaux, le sexe et l'ethnicité et examine les mécanismes qui sous-tendent ces iniquités. Il explore également les liens tissés entre les politiques gouvernementales, la différenciation sociale ainsi que les causes d'iniquité sociale et les moyens de la réduire. Enfin, le groupe met de l'avant que la mitigation des différences socio-économiques constitue le meilleur moyen de dissocier la diversité et la polarisation.

Ces articles sont disponibles sur le site Web d'Analyse de politiques à l'adresse suivante : http://qsilver.queensu.ca/~cpp/french/special/xxvi_2.html.





Un terrain mouvant : une étape à la fois

Le 10 octobre 2000, *Analyse de politiques* a lancé son supplément spécial relatif au Projet sur les tendances. Dans le cadre de cet événement, **Edward A. Parson**, professeur à la John F. Kennedy School of Government, a exposé les résultats obtenus par son équipe de recherche sur les pressions exercées sur l'environnement et a discuté de la collaboration qui a eu lieu entre les milieux universitaires et la fonction publique dans le cadre du Projet sur les tendances. **François Guimont**, secrétaire adjoint à la Politique du développement économique et régional au sein du Bureau du Conseil privé, a mis l'accent sur les obstacles liés à la procédure auxquels faisait face le gouvernement lorsqu'il s'occupait de questions comme celles de l'environnement. **Marc Renaud**, président du Conseil de recherches en sciences humaines, a qualifié le Projet sur les tendances de modèle novateur dans l'univers du savoir.

LE PROBLÈME CONSTANT DE L'INCERTITUDE

Lors de son intervention, Parson a qualifié l'*incertitude* de problème constant qui joue sur l'élaboration des politiques, notamment en matière d'environnement. Parson a indiqué que les décideurs n'avaient pas vraiment idée de la gravité des problèmes écologiques et ne savaient pas quelles étaient les politiques que devait suivre le gouvernement, ni même dans quelle mesure il était en état de le faire. Pour se rendre compte des effets de l'incertitude, il suffit de prendre l'exemple suivant. La quantité de gaz s'échappant de chaque automobile au Canada a diminué ces 10 dernières années, mais le gouvernement n'avait pas prévu à l'époque que le nombre de véhicules circulant sur les routes allait fortement augmenter. Voilà pourquoi nos décideurs doivent à nouveau se préoccuper des problèmes posés à l'environnement par les gaz d'échappement des automobiles.

Parson a expliqué par ailleurs que les questions liées à l'environnement revêtent toujours une *dimension globale*, même si elles s'appliquent à des lieux géographiques bien déterminés. Le fait d'avoir conclu que les enjeux environnementaux sont globaux a amené l'équipe de recherche à convenir qu'il était préférable de traiter ce problème au niveau international. Guimont est allé dans le même sens en préconisant que tous les paliers de gouvernement au Canada har-

monisent leurs politiques environnementales similaires de façon à ce que l'on ait une politique environnementale cohérente au niveau national.

LE GRADUALISME : UN PAS À LA FOIS

Il faut non seulement que les mesures prises en matière d'environnement soient cohérentes, mais Guimont soutient en outre que **les politiques adoptées doivent être graduelles et doivent s'attaquer de manière ponctuelle à un problème précis. Il soutient que les solutions adoptées graduellement sont les meilleures lorsque l'on agit dans un domaine caractérisé par l'incertitude.** Guimont a fait remarquer qu'au lieu d'adopter ce genre de solution, les gouvernements s'en tiennent à des politiques portant sur la *procédure* à suivre. Guimont enjoint par ailleurs les chercheurs à communiquer les données et les résultats scientifiques aux décideurs de façon à ce que ceux-ci puissent « les digérer ». Parson et Guimont souhaitent tous deux que les décideurs reconnaissent qu'il est impossible de ne pas faire d'erreur lorsque l'on traite de questions caractérisées par l'incertitude.

LIENS ENTRE LA RECHERCHE ET LES POLITIQUES

Marc Renaud a évoqué la nécessité de recherches futures en faisant l'éloge du Projet sur les tendances en tant que modèle novateur d'acquisition de connaissances par les chercheurs et les décideurs. Les trois orateurs ont convenu que le succès du Projet s'expliquait par la solidité des liens qui s'étaient créés entre les universitaires et les fonctionnaires.

On a proposé pour renforcer ces liens, d'une part de faire participer à l'échelle du pays les jeunes et les universitaires à ce mécanisme de recherche et, d'autre part, de mettre en place un mécanisme devant permettre aux hauts fonctionnaires d'occuper par roulement des postes à l'extérieur de la fonction publique. Renaud a demandé en conclusion que l'on continue, dans le cadre du Projet sur les tendances, à s'interroger sur la façon dont le gouvernement pourra faire face à l'incertitude et élaborer ses politiques à l'avenir.

On trouvera davantage de renseignements concernant le Projet sur les tendances sur le site *Web d'Analyse de politiques* à la rubrique du supplément spécial s'appliquant au Projet sur les tendances à l'adresse suivante http://qsilver.queensu.ca/~cpp/french/special/xxvi_2.html.

Liens canadiens



Les sites Web ci-dessous fournissent des renseignements sur divers sujets liés au thème de la Conférence nationale de la recherche sur les politiques de l'an 2000, canada@lemonde.ca.

- **Le Secrétariat des communications et de la consultation** a créé un nouveau site Web devant servir d'outil d'information aux responsables de la consultation et de la mobilisation des citoyens ou à tous ceux qui s'intéressent à cette question. Vous pouvez consulter sur ce site les travaux relatifs à l'adoption des nouvelles politiques et directives fédérales touchant la *consultation et la participation des citoyens*, recueillir des informations sur l'ensemble des activités, des événements et de la formation dispensée et disposer des services d'une bibliothèque et de nombreux réseaux. On peut se reporter au site Web à l'adresse http://publiservice.pco-bcp.gc.ca/comcon/contentconsult_f.htm.
- La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie a lancé en août une **Initiative d'indicateurs de développement durable**. Ce programme vise à mettre en place au niveau national un ensemble d'indicateurs du développement durable pouvant être utilisés à l'échelle du pays. Ces indicateurs permettent de prendre en compte les facteurs écologiques et sociaux dans le cadre des décisions économiques des gouvernements, des entreprises et de la société civile, et de suivre les progrès du développement durable. Branchez-vous dès maintenant et suivez les

progrès de cette nouvelle initiative passionnante à l'adresse http://www.nrtee-trnee.ca/fre/programs/SDIndicators/SDIndicators_f.htm.

- **Le groupe d'experts sur les compétences**, créé par le Conseil consultatif du premier ministre sur les sciences et la technologie, a été nommé pour examiner les questions de compétences dans cinq secteurs industriels stratégiques. Il vient de publier un rapport intitulé *Viser plus haut : compétences et esprit d'entreprise dans l'économie du savoir*, dans lequel on trouve un ensemble exhaustif de recommandations pour que le Canada puisse continuer à jouer un rôle dans l'économie du savoir. On pourra consulter ce rapport et nombre de documents annexes à l'adresse http://acst-ccst.gc.ca/acst/skills/home_f.html.
- Dans le document *Vivre à l'abri de la peur : la politique étrangère du Canada et la sécurité humaine*, que l'on trouve à l'adresse <http://www.dfait-maeci.gc.ca/foreign/g7/2000/humansecuritybooklet-f.asp>, le Canada s'efforce de revoir la notion de sécurité confiée aux États-nations lorsqu'il s'agit de protéger les gens contre la violence et de définir une politique internationale découlant de cet objectif. Il faut pour cela bâtir un monde au sein duquel les principes humanitaires universels et l'état de droit protègent effectivement tous les individus; au sein duquel ceux qui violent ces principes et ces règles encourent une responsabilité; et au sein duquel nos institutions mondiales, régionales et bilatérales sont en mesure de défendre et de faire respecter ces principes.

Dans le Web



<http://www.socwatch.org.uy/indicators/query.htm>

La Base de données sur les indicateurs de développement social de **Social Watch** est un outil de comparaisons internationales. On y trouve un ensemble d'indicateurs liés au développement économique et social des États membres de l'ONU. Elle offre de nombreuses possibilités de comparaisons et c'est ainsi, par exemple, que l'on peut retracer l'évolution de la mortalité infantile par rapport à la croissance du PIB ou vérifier quel est le nombre d'appareils de télévision que possède chaque habitant de différents pays ou régions. Social Watch est un système de surveillance des ONG visant à contrôler les engagements pris par les gouvernements lors du Sommet mondial sur le développement social et de la Conférence mondiale de Beijing sur les femmes.

<http://www.globalcompact.org>

Pour élargir leur audience, les Nations Unies, dans le cadre de **Global Compact**, ont trouvé un moyen novateur de s'associer au secteur privé pour se doter en commun d'un ensemble de valeurs et de principes. L'objectif est d'instaurer un marché mondial à visage humain, en respectant neuf principes dans les domaines des droits de la personne, des normes du travail et du respect de l'environnement. On trouve sur ce site des études de cas, des outils et des ressources, de l'information sur un programme de récompenses ainsi qu'une section traitant des débats et des publications des chercheurs universitaires et des groupes de réflexion.





Chroniqueur invité

Imaginez un Canada plus sécuritaire et plus humain

LA PUNITION AU DÉTRIMENT DE LA PRÉVENTION

La sécurité publique ne tient qu'à un fil, comme vous le diraient les victimes de crimes. Nous pourrions en faire beaucoup plus pour que le Canada soit plus sécuritaire et pour rendre justice aux victimes en

avons mis de l'avant, les Canadiens ont une opinion plus favorable de leurs policiers que les Européens, les Américains ou les Australiens. Nos avocats et nos juges sont indépendants et mieux outillés avec la *Charte des droits et libertés*. Notre système de justice civile et

des jeunes hommes provenant de milieux défavorisés – soit un taux par habitant huit fois supérieur à celui du Canada.

VERS DES STRATÉGIES AXÉES SUR LA PRÉVENTION

Par opposition, on a constaté aux États-Unis, en Europe et en Australie que les projets de prévention qui se sont attaqués avec succès aux causes du crime ont permis une baisse importante de la criminalité. L'analyse subséquente des coûts associés à la mise en œuvre de telles stratégies a confirmé leur grande rentabilité. Les gouvernements qui siègent aux Nations Unies s'entendent pour dire que ces stratégies devraient être largement mises à profit. L'Union européenne tente d'élaborer une politique de prévention du crime commune à tous ses États membres. Le résultat des rencontres internationales de maires confirme que la sécurité passe par une approche de prévention communautaire. En 2001, la Commission de l'ONU pour la prévention du crime tentera de trouver des moyens concrets d'obtenir des fonds afin de mettre sur pied des programmes communautaires là où le besoin se fait sentir.

« Imaginez un Canada où les impôts serviraient autant à prévenir le crime qu'à entretenir les prisons, où les politiques sur la sécurité publique seraient fondées sur des résultats attestés plutôt que des émotions, où les querelles de voisinage seraient réglées à l'amiable plutôt qu'en cour, où les policiers s'occuperaient autant des victimes que des malfaiteurs et où les écoles de droit mettraient davantage l'accent sur la réparation que sur la punition. Imaginez un Canada plus sécuritaire et plus humain. »

investissant dans des stratégies de prévention éprouvées.

Malgré une baisse dans les années 1990, le taux de criminalité national, qui avait grimpé lors des trois décennies précédentes, demeure inacceptable. Cette année, selon des rapports de Statistique Canada, on s'introduira par effraction dans une plus grande proportion de foyers canadiens que de foyers américains ou britanniques. Le taux de meurtres dans les collectivités du Nord canadien est comparable à celui des ghettos américains dans les années 1980.

Que s'est-il produit? Nos policiers sont mieux payés et mieux formés qu'il y a 30 ans, et ils jouissent de meilleures conditions de travail que dans la plupart des autres pays. Grâce au concept de police communautaire que nous

criminelle fait l'envie du monde entier et nos services correctionnels forment des gardiens de prison aux quatre coins de la planète.

Malheureusement, ce ne sont pas les forces de police, les tribunaux ou les services correctionnels qui déterminent le niveau de sécurité communautaire, comme l'a démontré récemment un examen approfondi des évaluations des mécanismes d'application de la loi et du système de justice pénale mené pour le Congrès américain. Plusieurs pays aux prises avec une hausse vertigineuse du taux de criminalité, notamment la Russie et l'Afrique du Sud, comptent plus de policiers par habitant que le Canada. En seulement deux décennies, le nombre d'adultes incarcérés aux États-Unis a triplé pour s'établir à deux millions – pour la plupart

Des villes comme Boston aux États-Unis et Newcastle au Royaume-Uni ont réduit de plus de 40 % en 5 ans le nombre des crimes causés par la délinquance juvénile et urbaine. Leur stratégie était de mobiliser tous les intervenants capables de traiter le mal à ses racines. Pour appuyer la lutte contre la criminalité, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la plupart des pays membres de l'UE ont établi des centres de prévention. Ces centres forcent les ministères

Suite à la page 17

Suite de la page 16

responsables des écoles, du logement, des services sociaux et des corps policiers à travailler ensemble pour enrayer le problème à la source. Ils possèdent aussi un budget pour aider les villes et les gouvernements locaux à mobiliser ces secteurs au niveau local afin de lutter contre le crime.

LE CANADA TIRE DE L'ARRIÈRE

Au Canada, nous investissons beaucoup moins d'argent dans des stratégies de prévention du crime que les 10 milliards de dollars consacrés annuellement au système carcéral et à l'application de la loi. Le Conseil national de prévention du crime, chapeauté par le ministère de la Justice, a un budget de seulement 30 millions de dollars, et seules quelques provinces consacrent des fonds à la prévention.

De son côté, le Trésor britannique y consacrerait 250 millions de dollars, et probablement beaucoup plus d'argent l'an prochain. Cette décision a été influencée en partie par les travaux du Centre international pour la prévention de la criminalité, un organisme établi à Montréal et financé par les gouvernements internationaux. Les fonds britanniques seront affectés à des programmes permettant de lutter contre la violence faite aux femmes, de prévenir les vols résidentiels et de réduire la criminalité chez les jeunes en aidant les adolescents à risque à compléter leurs études. Aujourd'hui, toutes les municipalités du Royaume-Uni ont une stratégie de sécurité communautaire qui incite les écoles, les services sociaux, les organismes jeunesse et les corps policiers à identifier des façons concrètes d'enrayer les causes du crime. En outre, 25 millions de dollars seront investis pour déterminer la rentabilité de ces mesures.

Le gouvernement français, quant à lui, va créer 15 000 postes d'intermédiaires communautaires pour faire participer les citoyens au système judiciaire. En milieu défavorisé, il a mis sur pied des « maisons de justice » s'inspirant des succès obtenus grâce aux projets pilotes réalisés dans des communautés canadiennes, notamment à Kitchener et à Waterloo, dans les années 1970.

IMAGINEZ UN CANADA...

Cette année, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec ont commandité le X^e Symposium international de victimologie, qui a eu lieu à Montréal. Durant une semaine complète, plus de 1 300 participants provenant de 62 pays ont cherché ensemble de nouvelles façons de prévenir le crime et de promouvoir les droits des victimes. Le service de police d'Edmonton, qui a obtenu des prix internationaux dans les années 1980 pour l'aide apportée aux victimes, accueillera en 2001 la Conférence nord-américaine sur l'assistance aux victimes. Le Canada a joué un rôle clé dans la

Déclaration des principes fondamentaux de justice pour les victimes de la criminalité, qui a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1985 et qui sera au centre des discussions de la Commission de l'ONU pour la prévention du crime en 2002.

Imaginez un Canada où les impôts serviraient autant à prévenir le crime qu'à entretenir les prisons, où les politiques sur la sécurité publique seraient fondées sur des résultats attestés plutôt que des émotions, où les querelles de voisinage seraient réglées à l'amiable plutôt qu'en cour, où les policiers s'occuperaient autant des victimes que des malfaiteurs et où les écoles de droit mettraient davantage l'accent sur la réparation que sur la punition. Imaginez un Canada plus sécuritaire et plus humain.

Irvin Waller

Directeur général,
 Centre international pour la prévention de la criminalité

Pour plus de renseignements, consultez les 100 programmes pour soutenir l'action à travers le monde, disponibles à l'adresse <http://www.crime-prevention-intl.org/francais/programmes/index.html>.

On recherche...

– Des idées – Rassembler les communautés

Nous recherchons des travaux, idées et connaissances de pointe sur le thème **Rassembler les communautés** pour les présenter dans le numéro d'*Horizons* de l'année prochaine qui sera consacré à la conférence nationale de la recherche sur les politiques. Si vous êtes au courant de travaux de recherche horizontale sur les politiques dignes d'intérêt, veuillez communiquer avec l'équipe de rédaction d'*Horizons* à l'adresse horizons@prs-srp.gc.ca, ou téléphoner au (613) 947-1956.





L'opinion publique face aux politiques autochtones

La perception générale des dossiers autochtones a-t-elle changée depuis vingt ans? Comment l'opinion publique affecte-t-elle les politiques en cette matière? Pour répondre à ces questions, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a parrainé un colloque qui a eu lieu le 19 juillet 2000. Trois rapports de recherche préparés par Rick Ponting, professeur de sociologie à l'Université de Calgary, ont alors fait l'objet de discussions.

Le premier rapport, intitulé *Public Opinion on Aboriginal Issues, 1976-98: Continuity, Change, Cohorts and Communications*, présente une analyse des changements survenus au cours des vingt dernières années et propose des stratégies de communication pour susciter un débat public sur les questions autochtones. Cette recherche révèle que l'opinion est demeurée remarquablement stable depuis 1976, l'appui de la population ne s'étant renforcé que légèrement dans la plupart des dossiers, y compris la protection de la culture autochtone et le recours aux poursuites et aux barricades pour régler les désaccords. On remarque par contre une légère baisse du nombre de ceux et celles qui croient que les revendications territoriales sont motivées par un souci d'équité. M. Ponting fait aussi état du peu de connaissances des personnes interrogées durant cette période au sujet des questions autochtones en général.

Pour mieux sensibiliser la population, M. Ponting prône une publicité télévisuelle axée sur l'incidence des politiques sur les individus. Il suggère, par exemple, de recueillir des témoignages dans des villes comme Val d'Or ou encore de faire valoir le bien-fondé des politiques pour conserver la culture autochtone et en favoriser l'expression.

Dans son deuxième rapport, *The Political Processing of Public Opinion Data on Aboriginal Issues in the Governments of Canada, British Columbia and Australia*, M. Ponting tente d'appliquer les conseils d'Herbert Blumer qui, en 1948, avait suggéré de « commencer par la fin », c'est-à-dire de prendre comme point de départ l'opinion exprimée par la population, puis de scruter les différents courants d'expression.

À l'aide d'entrevues menées en Australie et au Canada, M. Ponting a entrepris de faire la lumière sur

les interventions gouvernementales et de retracer la source du débat public. Conclusion : même si les décideurs consultent souvent les sondages d'opinion, ils s'en servent davantage pour légitimer leurs politiques que pour éclairer leurs décisions. Selon l'auteur, ils ne les utilisent pas tant pour jeter les bases d'un débat public que pour soutenir les politiques présentées à la population.

M. Ponting termine toutefois sur une note positive. Dans son troisième rapport (*Multiple Points of Light*), il soutient que les Canadiens devraient se montrer plus optimistes concernant le sort réservé aux collectivités autochtones. Depuis la publication du livre blanc de 1969, le contexte sociologique touchant les Autochtones s'est passablement transformé, et en déployant plus d'efforts, on peut réussir à réformer le système de manière substantielle.

Pour plus d'information veuillez consulter *First Nations in Canada: Perspectives on Opportunity, Empowerment, and Self-Determination*, sous la direction de Rick J. Ponting, Whitby, Ontario, McGraw-Hill Ryerson, 1997.

Le coin du livre



L'Observateur international de la productivité

L'Observateur international de la productivité est un nouveau périodique publié par le Centre d'études des niveaux de vie. Cette publication a pour objet de faire valoir l'importance de la productivité dans l'amélioration des niveaux de vie et de la qualité de vie. L'Observateur publie deux fois par an des articles de chercheurs éminents sur les questions de productivité, les tendances et les progrès au Canada et ailleurs; il sert aussi de forum de discussion international sur les questions relatives à la productivité.

L'Observateur international de la productivité est disponible à <http://www.csls.ca>.



Un carrefour d'information et de savoirs stratégiques en développement économique

Convaincue de la nécessité de stimuler le développement de connaissances de pointe en développement économique, notamment en ce qui a trait aux enjeux et défis que pose la nouvelle économie, l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec esquissait, en 1998, le projet de se doter d'un mécanisme de veille stratégique permettant de lire les tendances socio-économiques.

Quelque deux ans plus tard, non seulement l'Observatoire de Développement économique Canada a-t-il vu le jour, mais une quinzaine de projets de veille et de recherche et autant d'activités de diffusion, d'intégration et de transfert ont été complétés ou sont en voie de l'être. Aujourd'hui, l'Observatoire se définit de plus en plus comme un lieu d'analyse des problématiques et des besoins des acteurs de la nouvelle économie et un outil de développement, d'intégration et de diffusion des connaissances de pointe.

C'est pour participer activement au développement économique du Québec que l'agence porte autant d'attention à l'anticipation des changements à venir, à l'identification des nouveaux enjeux et à la mise en place des conditions qui permettront aux entreprises et aux régions de se doter des capacités nécessaires à leur développement dans le contexte d'une économie toujours en changement. Les principales activités de recherche de l'Observatoire sont en lien avec la nouvelle économie et abordent des thématiques telles l'innovation et la productivité, les nouveaux facteurs de

développement pour les petites et moyennes entreprises (PME), le commerce électronique, les nouvelles technologies de l'information et des communications, la société de l'information, la métropolisation et les facteurs déclencheurs de la croissance dans les PME.

D'ailleurs, l'Observatoire, en collaboration avec l'Institut de recherche sur la PME de l'Université du Québec à Trois-Rivières participera à la troisième Conférence nationale de la recherche sur les politiques canada@lemonde.ca. Les chercheurs exposeront leur point de vue sur les enjeux stratégiques des PME dans un contexte globalisé et l'Observatoire abordera la question des nouvelles pratiques publiques à cet égard.

Pour les gouvernements, les nouveaux enjeux auxquels se confrontent les PME nécessitent la mise au point d'une nouvelle instrumentation publique en développement économique régional. Celle-ci devra notamment concevoir des objectifs et des cibles d'action adaptés aux enjeux stratégiques des PME. Ces nouveaux instruments devront viser prioritairement le développement de l'environnement d'affaires et des capacités organisationnelles des entreprises. Ces nouveaux instruments devront miser sur l'expérimentation, la démonstration et l'exemplarité des pratiques ainsi que s'appuyer sur des initiatives émanant d'associations, d'institutions et de réseaux de PME.

Pour en savoir davantage sur les travaux de l'Observatoire et sur les activités auxquelles il participe, voir : <http://www.dec-ced.gc.ca/fr/4-2.htm#observ>.

Le Canada : Un état d'esprit

« Le savoir étant la pierre de touche de la compétitivité et le meilleur moyen de lutter contre les inégalités au Canada, on se rend compte aujourd'hui que pour promouvoir à la fois la compétitivité économique et la cohésion sociale du Canada, il faut avant tout que notre société s'engage à l'avenir à promouvoir

son capital humain. [...] le nouvel ordre mondial s'applique intrinsèquement aux populations, aux citoyens et non aux ressources ou aux capitaux ou aux territoires. Si nous privilégions l'avenir économique et social de nos citoyens, les autres politiques devant nous permettre de prospérer à l'ère

de l'information s'imposeront automatiquement. » [Traduction]

Pour plus de renseignements, se reporter à l'étude de Thomas Courchene, *A State of Minds: Canada in the Information Era*, École d'études politiques de l'Université Queen's, document de travail 10, 21 octobre 2000, à l'adresse <http://SPSpapers.net>.





Chroniqueur invité

Pour une gouvernance novatrice : un examen de conscience

LES ÉCHECS DE LA MONDIALISATION

Beaucoup trop de gens sont pauvres dans le monde. Pourtant, la richesse est de plus en plus concentrée, et dans des proportions énormes, ce qui ne fait qu'accroître les disparités économiques dans un monde devenu injuste et peu sécuritaire. Les conflits engendrent la misère et la mort dans le monde entier. Les armes de destruction massive représentent une menace pour nous tous, et trop nombreux sont ceux et celles qui vivent dans la crainte des armes dites légères. Le climat se réchauffe, changeant au passage notre habitat naturel et notre façon de vivre. Ce sont là autant d'échecs qui nous incitent à améliorer notre façon de nous gouverner, en grande partie à cause de notre incapacité à atténuer les dommages et les inégalités de la mondialisation, et aussi de la croissance de la population et des pressions qui s'exercent en conséquence sur l'environnement.

La mondialisation tend non seulement à intégrer les pays et les sociétés, mais aussi à les briser, par des politiques de sécession et par la division des générations et des croyances, et c'est contre cet obstacle que l'on se bute dès qu'il est question de gouvernance. Elle donne du pouvoir à certains et appauvrit les autres, qui se traduit principalement par un affrontement des cultures que bon nombre de gens dans le monde associent à une lutte entre Hollywood et la diversité, entre la consommation et l'identité.

Aujourd'hui, une bonne gouvernance exige la reconnaissance de trois des éléments clés de l'actuel processus de mondialisation :

- *Intérêts* – La mondialisation n'est pas inévitable. On peut l'influencer, et même la renverser. Les forces en cause sont en bonne partie soutenues par de puissants intérêts, à la fois privés et publics, dont il faut tenir compte si l'on veut mettre en pratique une meilleure gouvernance.
- *Équité* – Malgré toutes les possibilités qu'elle offre, la mondialisation a creusé les écarts existants et créé de nouvelles inégalités. L'interdépendance qui en découle a des effets radicalement opposés : alors que certains prospèrent grâce à elle, d'autres en souffrent. Une meilleure gouvernance implique une meilleure répartition des coûts et des avantages de la mondialisation.
- *Gouvernance* – La mondialisation fait fi de l'État, mais souligne en même temps son rôle essentiel à l'égard de la gestion des biens publics. Elle limite

l'autonomie des politiques. Mais pour ce qui est des grands objectifs de la gouvernance (assurer la paix, atténuer la pauvreté, établir une harmonie sociale équitable et protéger l'environnement), la mondialisation dote les États de nouvelles capacités et d'une nouvelle légitimité leur permettant d'agir bien au-delà de leurs frontières nationales.

À PROBLÈMES COMMUNS, SOLUTIONS COMMUNES

La mondialisation met l'État au défi et exige davantage de lui. Toutes nos institutions de gouvernance sont à risque dans le désordre apparent de ce processus. L'une des caractéristiques les plus frappantes de la mondialisation à l'heure actuelle est qu'elle fait échec aux tentatives des États de gérer leurs propres affaires. Aucun d'eux, pas même les superpuissances, ne peut à lui seul protéger ses citoyens contre les conflits, le changement climatique, les effets dévastateurs du trafic de drogue ou l'agitation causée par les crises financières qui surviennent de l'autre côté du monde. Nous habitons maintenant une planète où nos problèmes les plus graves deviennent vite des problèmes communs exigeant des solutions communes, c'est-à-dire une collaboration entre les États et les organisations internationales, les ONG, les entreprises et d'autres organismes dans les alliances plus ou moins bien définies qui caractérisent notre façon de gouverner.

La gouvernance passe nécessairement par la démocratie. Les citoyens ont de plein droit voix au chapitre dans les institutions qui régissent leur vie, qu'il s'agisse de leur propre législature ou de l'Organisation mondiale du commerce. En fait, la mondialisation des communications fournit aux citoyens l'information et les moyens dont ils ont besoin pour l'accepter ou la refuser. Par définition, une meilleure gouvernance signifie plus de transparence, une plus grande obligation de rendre des comptes et une participation plus active de la population aux décisions importantes.

LES DÉFIS MONDIAUX DE L'AVENIR

Pour illustrer certains échecs dangereux de la gouvernance, penchons-nous sur trois grands défis mondiaux et sur les mesures qu'ils exigent :

- *Prévenir les conflits meurtriers* – Que ce soit entre les pays ou à l'intérieur de ces derniers, ou encore qu'il s'agisse de la menace sans frontière du terrorisme, ce défi exige que nous comprenions autrement, et mieux, la norme émergente de l'intervention humanitaire et son rapport à la souveraineté. Il faut également procéder à une réforme

Suite à la page 21



Suite de la page 20

immédiate des opérations des Nations Unies pour, notamment, donner au secrétaire-général le pouvoir d'annoncer l'imminence d'un conflit, restreindre le recours au droit de veto de la part des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, accroître la capacité de l'ONU de déployer des forces policières, des Casques bleus et, si nécessaire, des troupes de combat afin de prévenir ou de faire cesser les bains de sang et ensuite rétablir la paix.

accélééré et durable. Les termes en ont été définis au Sommet de la Terre à Rio et dans le protocole de Kyoto. Il ne manque plus maintenant que la volonté d'agir.

Ce sont là les trois thèmes urgents que devront aborder les chefs de gouvernement du monde entier pour être en mesure de relever les défis du XXI^e siècle. Les obstacles au progrès sont nombreux : de l'intransigeance des groupes d'intérêts aux idéologies, en

passant par les faiblesses des institutions. Nous devons également porter une attention particulière aux risques de la « coexistence pacifique » c'est-à-dire négliger les problèmes en se donnant comme excuse qu'ils sont insolubles. Ce serait faire preuve de naïveté, voire même de folie, que de croire qu'il n'y a rien à faire.

UNE NOUVELLE APPROCHE DITE DE RÉSEAU

Il ne s'agit pas d'un argument en faveur d'un gouvernement mondial. Au contraire, la dynamique de la mondialisation a tout pour favoriser la décentralisation des pouvoirs vers ceux qu'elle touche le plus et ceux qui travaillent le plus efficacement.

« Il ne s'agit pas d'un argument en faveur d'un gouvernement mondial [...] Le principe directeur devrait être de concentrer les énergies sur les paliers mondial, régional, étatique et sous-étatique, et sur les réseaux qui les relient [...] Les Nations Unies doivent être au centre de toute nouvelle démarche à entreprendre. Le système de l'ONU constitue un lien naturel vers ces réseaux de gouvernance — une banque de connaissances, un endroit où plaider les causes et se faire entendre en toute justice, une source de légitimisation des actions des États. »

Le principe directeur devrait être de concentrer les énergies sur les paliers mondial, régional, étatique et sous-étatique, et sur les réseaux qui les relient. En effet, la structure du pouvoir de la présente mondialisation prend davantage l'aspect d'une série de réseaux que de hiérarchies. Les Nations Unies doivent être au centre de toute nouvelle démarche à entreprendre. Le système de l'ONU constitue un lien naturel vers ces réseaux de gouvernance — une banque de connaissances, un endroit où plaider les causes et se faire entendre en toute justice, une source de légitimisation des actions des États. Il est grand temps de réorienter les grandes énergies de la mondialisation vers un meilleur avenir commun.

Gordon Smith

Directeur,
 Université de Victoria

Pour plus d'information, voir Gordon Smith et Mosés Naím, *Des États remaniés*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa 2000, disponible à l'adresse suivante : http://www.idrc.ca/acb/showdetl.cfm?&DID=6&Product_ID=527&CATID=15.

- *Offrir des possibilités aux jeunes* – Comme on s'attend à ce que la population passe de 6 à 8 milliards d'habitants au cours des 25 prochaines années, il faut dès à présent trouver une série de mesures pragmatiques à prendre pour offrir des possibilités et des emplois aux jeunes. Ces mesures consistent notamment à soustraire les enfants à l'épidémie de SIDA, à offrir une éducation de base à tous les jeunes, à étendre l'accès à Internet et à adopter des règles sévères pour assurer la protection de la santé des jeunes en exerçant un contrôle international de l'industrie du tabac et en mettant fin progressivement à la vente de l'essence au plomb.
- *Gérer les nombreuses causes du changement climatique dans le monde* – Gérer et atténuer le changement climatique est à la fois une obligation collective et une belle occasion d'agir. Le succès de la mise en œuvre d'une stratégie mondiale visant à réduire l'effet de serre repose sur la conclusion, entre les pays riches et les pays pauvres, d'un « marché d'envergure » qui devra promouvoir un développement



Lauréats

Prix pour contribution exceptionnelle à la recherche

L'équipe d'*Horizons* aimerait attirer votre attention sur les trois contributions majeures suivantes en matière de recherche sur les politiques au Canada.

PROMOTION DE L'AUTOSUFFISANCE

Le projet d'autosuffisance est un projet pilote visant à apporter une aide financière aux personnes à faible revenu tout en les incitant à accepter et à rechercher de nouveaux emplois.

Plus de 5 000 chefs de familles monoparentales prestataires à long terme de l'assistance sociale au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique ont été répartis au hasard en deux groupes. Les membres de l'un des groupes ont touché des suppléments de revenu venant compléter le revenu tiré d'un nouvel emploi et diminuant progressivement à mesure que leur revenu augmentait; les autres membres faisaient partie d'un groupe témoin. Des sous-catégories ont par ailleurs été établies afin d'évaluer les répercussions des services liés à l'emploi et les modifications du comportement des nouveaux demandeurs de l'assistance sociale du fait de l'introduction de ce programme.

L'étude des effets de ce programme n'en est encore qu'à ses débuts. Toutefois, les premiers résultats donnent à penser qu'une stratégie de rémunération du travail associant des mesures incitatives financières à l'obligation d'occuper un emploi peut être triplement bénéfique. Dans le cadre de ce projet, les chefs de familles monoparentales prestataires d'une aide au revenu à long terme ont été deux fois plus nombreux à accepter un emploi à temps plein. Le revenu

de ces familles pauvres a augmenté, ce qui a permis d'éviter largement les conséquences de la pauvreté pendant la période de versement des suppléments de revenu. Il peut en résulter des économies pour le gouvernement étant donné que le coût du versement des suppléments de rémunération dans le cadre du projet d'autosuffisance est partiellement compensé par les économies d'aide au revenu réalisées et par les recettes fiscales supplémentaires enregistrées au titre de l'impôt sur le revenu. Les suppléments versés ainsi que les gains des participants sont imposables alors que les prestations d'aide au revenu ne le sont pas.

On trouvera une description plus détaillée du projet sur le site Web de la Société de recherche sociale appliquée à l'adresse <http://www.srdc.org/french/projects/SSP.htm>.

ÉQUITABLE OU NON? – C'EST LA QUESTION QUI SE POSE

Dans l'étude *Taxing Canadian Families: What's Fair, What's Not*, Carole Vincent et Frances Woolley examinent la fiscalité appliquée aux familles canadiennes.

L'étude porte sur trois grands domaines de la fiscalité et de l'économie familiale :

- la prise en compte par la fiscalité du coût et des responsabilités du soin des enfants;
- jusqu'à quel point les programmes liés à l'enfance permettent de fournir des paiements de transfert raisonnables aux familles à faible revenu sans mettre une pression indue sur leur taux d'imposition marginal;
- la prise en compte de l'organisation choisie par la famille lorsqu'on évalue sa capacité à payer l'impôt sur le revenu.

Se basant sur les principes de l'équité et de l'efficacité économique, l'étude de Vincent et de Woolley nous révèle que le rétablissement d'un programme universel de prestations pour les enfants permettrait de réduire l'effet pervers découlant du taux marginal élevé que doivent payer les familles à faible revenu ayant des enfants.

On trouvera l'étude sur le site Web de l'Institut de recherche en politiques publiques à l'adresse <http://www.irpp.org/fr/index.htm>.

UN INDICE DE VULNÉRABILITÉ

Dans une publication regroupant divers documents d'étude, Douglas Willms examine de manière exhaustive la question cruciale des enfants vulnérables. Cette étude a pour titre : *Vulnerable Children: Findings from Canada's National Longitudinal Study of Children and Youth*.

On a utilisé dans cette recherche les chiffres tirés de l'étude longitudinale nationale de manière à contribuer à la mise en place d'un profil démographique des enfants vulnérables et à répertorier les principales caractéristiques du milieu familial, scolaire et communautaire qui contribuent au développement harmonieux des enfants. L'un des principaux résultats de cette recherche a été la mise en place d'un *indice de vulnérabilité* au Canada, partant des failles enregistrées au niveau du développement et du comportement des enfants. Les résultats contredisent l'idée reçue selon laquelle les enfants à risque proviennent généralement de familles à faible revenu. Certes, les revenus jouent un rôle, mais une foule d'autres facteurs revêtent plus d'importance,

Suite à la page 23

Suite de la page 22

notamment le niveau d'instruction de la mère, la cohésion familiale et la mesure dans laquelle les parents s'associent à la vie de leurs enfants à l'école et dans leur quartier.

Les études ont montré que ce qui importait avant tout, c'est que

l'enfant soit pris en charge tout au long de la journée par des adultes aimants et responsables, dans un cadre offrant des moyens d'apprentissage. Au vu de ces recherches, les stratégies, et la société dans son ensemble, se doivent d'associer la vulnérabilité des enfants moins à

la pauvreté et aux familles monoparentales qu'au cadre dans lequel les enfants sont élevés.

On trouvera les rapports de recherche sur le site Web du Canadian Research Institute for Social Policy à l'adresse <http://www.unb.ca/crisp/pubs.html>.

Les villes canadiennes

La mondialisation : difficultés et opportunités

« La croissance des villes canadiennes est influencée par les phénomènes mondiaux, notamment les migrations internationales, les flux de capitaux et l'apparition d'une division internationale de la main-d'œuvre. Ces tendances soulignent l'importance grandissante des villes-régions à l'échelle internationale, mais l'apparition de ces rôles de type nouveau peut aussi poser des problèmes, par exemple en intensifiant la concurrence entre villes, en faisant disparaître au sein des grandes villes canadiennes des relations socioéconomiques internes traditionnelles, en donnant naissance à une polarisation sociale et à des tensions interculturelles et en entraînant des répercussions écologiques dues à la croissance urbaine à la fois au niveau de l'écologie régionale et mondiale. Il est urgent d'effectuer davan-

tage de recherches et d'apporter de meilleures réponses politiques à ces questions et à ces problèmes nouveaux ou en voie d'apparition, notamment en accordant davantage de pouvoir de décision aux élus des grandes agglomérations, en renforçant les pouvoirs des municipalités pour leur permettre de jouer leur rôle essentiel au niveau international et mondial, en étudiant la possibilité d'instaurer une coopération entre les villes et en s'engageant à effectuer des recherches concernant les répercussions de la mondialisation sur les villes-régions canadiennes. » [Traduction]

Thomas A. Hutton, « Globalization and Canadian Cities: Issues and Opportunities », communication présentée lors de la Conférence nationale de la recherche sur les politiques de l'an 2000, canada@lemonde.ca, 30 novembre et 1^{er} décembre 2000.

Toronto : la création d'une communauté régionale

« La ville de Toronto nous fournit une étude de cas intéressante lorsque l'on se penche sur certains problèmes d'administration auxquels sont confrontées les villes-régions à l'ère de la mondialisation. D'un point de vue politique et économique, l'Ontario est dominé par une conurbation : Toronto et ses villes dorts. En fait, on peut considérer que l'agglomération torontoise s'étend à tout le sud de l'Ontario. Récemment, les questions d'environnement et de qualité de vie ont été appelées à jouer un rôle dans la planification de la région. L'opération de décentralisation et de restitution des pouvoirs est largement en cours en Ontario. La région du sud de l'Ontario est l'une des plus urbanisées

en Amérique du Nord et elle est au cœur de l'économie industrielle du Canada (environ 50 % de celle-ci). La mondialisation est à la fois une source de difficultés et un atout pour les régions urbaines. Elle exige la création de villes-régions fortes en mesure d'intervenir de façon décisive face à l'étalement urbain, aux besoins d'infrastructures et aux préoccupations sociales et environnementales qu'elle entraîne. » [Traduction]

Kevin S. Hanna et Anjala Puvananathan, « Divestment and Devolution, Globalization and the Needs of the New City State: A Case Study of Ontario », communication présentée lors de la Conférence nationale de la recherche sur les politiques de l'an 2000, canada@lemonde.ca, 30 novembre et 1^{er} décembre 2000.





Chroniqueur invité

Profil des compétences et Cadre d'apprentissage

Le Comité consultatif sur l'apprentissage (CCA) pour les politiques lancera une série de produits à la Conférence nationale de la recherche sur les politiques de l'an 2000 pour doter le secteur des politiques de meilleurs moyens d'action et y favoriser l'apprentissage, notamment le Profil des compétences et le Cadre d'apprentissage, qui formeront la base des futurs travaux du CCA au niveau de l'apprentissage et du perfectionnement professionnel des chercheurs en politiques.

POURQUOI AVONS-NOUS ENTREPRIS CE PROJET?

L'un des grands principes de la réforme de la gestion au sein du secteur public canadien est que le gouvernement a un rôle à jouer dans l'économie et la société, mais ce rôle doit s'inscrire dans la modernité. Le secteur des politiques doit donc acquérir les compétences essentielles qu'il lui faut pour informer les décideurs des options, des avantages et des répercussions des choix actuels et futurs, et ce, afin que tous les Canadiens en profitent.

LES DÉFIS QUI ATTENDENT LES CHERCHEURS EN POLITIQUES

Il est difficile de définir la notion de « chercheurs en politiques » car elle fait intervenir les compétences et les talents de diverses professions; on trouve donc parmi les chercheurs en politiques des gens provenant des horizons les plus divers.

« L'élaboration des politiques » est aussi une manière de réfléchir dans une optique stratégique. Dans l'élaboration des politiques interviennent la nécessité et la capacité de

gérer des intérêts multiples, des autorités partagées, des partenariats et des relations. C'est aussi la capacité de trouver des solutions en intégrant des vues diverses, des analyses et des intérêts divers, dans un contexte de relations en évolution au sein de l'économie et de la société. Des politiques bien faites font appel à l'excellence — recherche, rédaction, processus décisionnels — et exigent un personnel chevronné.

LES NOMBREUX DÉFIS

Dans la foulée de l'examen des programmes, les ministères s'adaptent aux nouveaux mandats et mécanismes de prestation, et à la nécessité constante d'une plus grande efficacité, d'une plus grande clarté des rôles et responsabilités et de l'innovation dans les processus décisionnels. Les défis qui attendent les ministères sont entre autres les limites au niveau des ressources et des moyens d'action, l'évolution des intérêts des divers partenaires, l'horizontalité et la complexité accrues des problèmes.

Les chercheurs en politiques doivent également être en mesure de voir venir les changements dans leur univers, et ils doivent aussi avoir les moyens de s'adapter à de tels changements contextuels, ce qui leur impose entre autres la nécessité d'avoir une vision plus prospective, de partager les dossiers, la nécessité d'avoir des leviers d'influence et non de pouvoir, et de s'adapter aussi à l'évolution du capital humain et de la confiance, aux changements technologiques, à l'apparition de nouveaux acteurs dans les divers dossiers, aux défis que posent la gouvernance et la démocratie, et ainsi de suite.

LE PROFIL DES COMPÉTENCES

Il s'offre aux chercheurs en politiques une vaste gamme de compétences et de comportements qui leur permettent de relever les défis modernes. Un profil des compétences peut être considéré comme un sommaire des compétences essentielles et de comportements que l'on doit trouver chez les personnes ou dans les équipes.

Le Profil des compétences pour le secteur des politiques fait intervenir trois rôles différents chez les chercheurs : les spécialistes, les généralistes ou intégrateurs, et les gestionnaires, chacun s'appuyant sur un ensemble générique de compétences mais qui s'appliquent différemment dans chaque contexte. Il ne s'agit pas de fonctions étanches; le personnel chargé de l'élaboration des politiques joue souvent des rôles différents. Les compétences et comportements à l'intérieur de ces rôles clés constituent des éléments essentiels de l'excellence dans l'élaboration des politiques.

Les trois éléments du Profil des compétences sont :

- les compétences génériques que l'on trouve chez les spécialistes, les généralistes ou intégrateurs et les gestionnaires;
- les comportements génériques mais qui s'appliquent différemment aux trois rôles;
- les profils comportementaux détaillés de chacun.

Les indicateurs comportementaux sont axés sur les pratiques exemplaires, comme en témoignent les caractéristiques des employés les plus productifs. On peut ainsi définir ces compétences et les com-

Suite à la page 25

Suite de la page 24

portements qui les accompagnent de la manière suivante :

- les éléments qui contribuent à la gestion optimale des dossiers;
- les équipes existantes à l'interne ou à l'externe ou les personnes talentueuses que l'on peut recruter au fur et à mesure que l'on acquiert de nouvelles compétences;
- et il s'agit d'un objectif de rendement et non de critères ou de normes de perfection.

LES APPLICATIONS DU PROFIL DES COMPÉTENCES

Le Profil des compétences a de nombreuses applications, incluant :

- *Application personnelle* – « *connaiss-toi toi-même* » : On trouve une application immédiate de ce profil, et du Cadre d'apprentissage qui y est associé, au perfectionnement professionnel des gens. Ce cadre présente des normes d'autoévaluation aux fins de l'apprentissage personnel, ce qui aide les chercheurs en politiques à évaluer leurs points forts et leurs points faibles et à déterminer les meilleurs moyens d'accroître leurs compétences ou leurs capacités si besoin est. Le Cadre d'apprentissage donne aussi des indications sur la manière d'acquérir des compétences.

- *Planification de carrière* : Les profils de compétences peuvent rehausser la spécificité du concept de « planification de carrière », chose que les gens ont souvent du mal à « visualiser ». Le Profil peut aider les gens à planifier ou à faire des choix de carrière : par exemple, éviter la surspécialisation dans certains domaines, ou acquérir les compétences manquantes dans les secteurs de haute priorité tout en profitant des avantages comparatifs, ce qui permet aux intéressés de mieux saisir les possibilités d'apprentissage.
- *Application généralisée* : Les comportements identifiés pour les trois rôles valorisent les « pratiques exemplaires » appliquées à l'élaboration des politiques. En privilégiant les comportements au lieu de la « connaissance des dossiers », on peut favoriser l'excellence dans l'édification des équipes, favoriser l'excellence dans la gestion des dossiers et repenser la manière dont on valorise les ressources humaines et le leadership.
- *Une culture d'apprentissage et de formation généralisée* : Ce profil, qui tient expressément compte des rôles différents, peut démontrer aux spécialistes la

valeur de l'intégration et des compétences en matière de gestion des problèmes, démontrer aux généralistes la valeur des spécialistes et des compétences en matière de gestion des problèmes et démontrer le danger qu'il y a à faire carrière dans un seul domaine ainsi que la nécessité d'acquérir la vaste gamme de compétences qui sont nécessaires à l'élaboration des politiques.

CONCLUSION

En conclusion, le Cadre révèle la nécessité de valoriser et d'intégrer tous les intrants dans le processus d'élaboration des politiques, l'importance d'être exposé à une approche généralisée en début de carrière dans le but d'acquérir des compétences de gestion et l'effet rédhibitoire de la gestion en vase clos pour l'élaboration de politiques de qualité.

Lori Ridgeway

Directrice générale,
 Pêches et océans Canada

On peut trouver des détails sur le Profil des compétences et le Cadre d'apprentissage (notamment les outils d'autoévaluation) à : <http://learnnet.gc.ca/>.

ISUMA No 3 Le capital social

La notion de capital social renvoie aux liens, aux réseaux et aux normes qui facilitent l'action collective. On constate de plus en plus que ces caractéristiques sociales ont des répercussions importantes sur la prospérité, la santé et le bonheur de chacun.

Dans le troisième numéro d'*Isuma* : *Canadian Journal of Policy Research/Revue canadienne de recherche sur les politiques*, qui doit paraître à la fin janvier, un certain nombre d'experts canadiens et internationaux font le point de ce que l'on sait au sujet du capital social, de ses éléments constitutifs et de ses répercussions.

Collaborateurs : Michael Woolcock, Robert Putnam, Réjean Landry, Tom Schuller, J. Douglas Willms, Gerry Veenstra, Vincent Lemieux, Sylvain Côté, Takashi Omori et Edward Glaeser.





Recherche sur les politiques et gestion du savoir

Le ministère des Services communautaires et sociaux de l'Ontario a tenu un forum le 20 septembre 2000 dont l'objectif était de faire le point sur les pratiques exemplaires en matière de gestion du savoir. La fonction publique de l'Ontario voulait profiter de cette discussion pour enrichir les travaux de ses propres chercheurs en politique.

On s'est rendu compte au cours de la journée que les intervenants donnaient des sens divers à l'expression « gestion du savoir ». Pour certains, la gestion du savoir désigne l'application de la technologie de l'information par la création de bases de données et de logiciels qui permettent de diffuser une vaste gamme d'informations à l'intérieur d'une organisation. Pour d'autres, il s'agit d'une culture organisationnelle qui valorise le savoir et s'en sert pour hausser la qualité des décisions. Au sein du gouvernement fédéral, l'expression coiffe les diverses initiatives qui ont été entreprises au cours des cinq dernières années pour améliorer les facultés décisionnelles de l'État. Nous allons traiter de ces diverses significations dans les paragraphes qui suivent.

LA GESTION DU SAVOIR AU SEIN DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Si l'on en croit Alan Nymark, sous-ministre d'Environnement Canada, et Michael Keenan, directeur des stratégies au Secrétariat de la recherche sur les politiques, le Projet de recherche sur les politiques du gouvernement fédéral a pour objet de prendre connaissance de l'état des lieux et d'encourager une réflexion à long terme en matière de politiques. Les chercheurs doivent ainsi comprendre les tendances économiques, technologiques et sociales qui vont influencer les politiques publiques. Certaines tendances sont prévisibles et graduelles alors que d'autres sont imprévisibles et soudaines. La recherche sur les politiques a donc pour objectif de cerner les faits qui peuvent servir de point de départ à tous.

En marge de ces observations sur le Projet, Nymark a parlé de la recherche sur les politiques qui se pratique dans les ministères et a fait état de l'expérience qu'il a acquise dans les diverses divisions chargées de la formulation des politiques. Dans chaque ministère, il a créé un service de recherche dont tous les membres détenaient un doctorat. Le gros de la recherche était confié à des universitaires contractuels. Nymark est d'avis que la recherche à contrat devient très rentable

si celui qui la commande détient un doctorat et s'il en résulte une publication arbitrée. Keenan a abordé pour sa part la gestion des grandes équipes de recherche universitaires et multidisciplinaires, défi qui se compare à celui qui consiste à contourner les silos organisationnels du gouvernement. Il a souligné lui aussi l'importance de la diffusion des résultats des recherches dans les publications, aussi bien imprimées qu'électroniques, et dans les conférences.

L'expérience du gouvernement fédéral soulève des questions intéressantes pour la fonction publique de l'Ontario, dont les capacités analytiques ont longtemps été jugées égales à celles de la plupart des autres fonctions publiques du Canada. La fonction publique de l'Ontario a vu se rétrécir ses capacités analytiques par suite des compressions et de la nouvelle priorité accordée à l'amélioration de la gestion. Le gouvernement de l'Ontario cherche maintenant à freiner l'érosion de ses capacités analytiques en prenant des initiatives comme celles du ministère des Services communautaires et sociaux, *Policy Matters!*, et un programme de stages qui vise à attirer les jeunes talents dans la fonction publique.

L'EFFET BAGEL : L'INCIDENCE DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

Le professeur Paul Hoffert a fait le point sur les effets de la technologie de l'information. Il constate qu'elle fragmente les grandes organisations, les grands États et le contrôle central en faveur des réseaux, des marchés et d'une autorité décentralisée. Le pouvoir a donc quitté le centre de l'organisation pour se diriger vers sa périphérie, phénomène qu'il a baptisé l'effet bagel.

L'expérience qui a été vécue au conseil scolaire du district de Toronto, telle qu'elle a été relatée par la surintendante Maureen Kaukinen et la coordonnatrice de l'apprentissage nouveau, Janet Murphy, illustre les effets de la technologie de l'information sur les opérations d'une entité. Ainsi, on a augmenté l'efficacité (p. ex. bulletins électroniques), le perfectionnement professionnel, et on a modifié la prestation des services en institutionnalisant l'apprentissage assisté par ordinateur. La technologie de l'information crée de nouveaux canaux pour la prestation des services en éducation, tout comme les transactions aux guichets électroniques et sur Internet remplacent désormais les visites en personne aux bureaux du gouvernement.

Suite à la page 27



Suite de la page 26

La discussion sur la gestion du savoir a également porté sur le potentiel que présente la technologie de l'information dans le décloisonnement entre le gouvernement et la société. Paul Hoffert a démontré comment le projet pilote de la communauté branchée de Newmarket a facilité l'organisation communautaire par la voie de l'électronique. Une telle édification communautaire virtuelle peut s'appliquer aux fonctions publiques du Canada. Par exemple, le Projet de recherche sur les politiques exige des consultations approfondies entre les gouvernements et les universitaires, processus où la technologie de l'information, particulièrement Internet, peut jouer un rôle vital dans les échanges d'idées et le dialogue.

GESTION DU SAVOIR

Enfin, prenons la gestion du savoir dans le contexte de la culture organisationnelle. Les nouvelles idées en matière de services proviennent souvent des premières lignes ou des niveaux intermédiaires des organisations. Dans son récent livre, *Leading the Revolution*, Gary Hamel montre comment un simple programmeur et un gestionnaire intermédiaire se sont faits les champions de l'entreprise sur Internet chez IBM. Les gestionnaires supérieurs ont pour rôle de soutenir des initiatives prometteuses de ce genre en les encourageant moralement et en les dotant des ressources voulues. Une bonne gestion du savoir qui diffuse l'information à

l'intérieur de toute l'organisation donne à ces champions des premières lignes ou de la gestion intermédiaire de meilleurs outils de travail.

Le forum sur les politiques a donné naissance à des idées dont les gestionnaires de la fonction publique de l'Ontario peuvent s'inspirer pour améliorer l'élaboration des politiques et la gestion du savoir à l'intérieur de leurs propres ministères. Les trois affirmations qui suivent résument bien l'aboutissement de cette conférence :

Les politiques sont importantes. L'articulation de politiques judicieuses est tributaire de l'acquisition des informations servant à l'analyse. Dans le cadre de la planification à long terme, la base d'informations doit être en place et l'analyse doit être entreprise bien avant que l'on prenne des décisions.

Les services ont leur importance. La gestion du savoir peut améliorer la prestation des services, par exemple en fournissant au personnel des informations dont il peut se servir pour amorcer des améliorations.

La transparence est essentielle. La véritable valeur de la gestion du savoir tient au partage des ressources pertinentes à l'intérieur du gouvernement et avec le public. Plus on est nombreux à réfléchir, plus on a de chances de parvenir à une solution valable.

Sandford Borins

Professeur,
 Université de Toronto

Le coin du livre



Campbell Collaboration

Campbell Collaboration est un projet international qui vise à aider les gens à prendre des décisions éclairées en mettant à leur disposition des études systématiques sur l'incidence des politiques et des pratiques éducatives et sociales. Il s'inspire d'un autre projet extrêmement fructueux, Cochrane Collaboration, qui consiste à effectuer des examens systématiques de l'impact des interventions cliniques et des soins offerts par les aidants naturels.

Nommé en l'honneur du psychologue américain Donald

Campbell, qui a fait valoir le besoin d'évaluer les répercussions des politiques sociales et éducatives, Campbell Collaboration se concentre présentement sur trois domaines distincts : éducation, justice criminelle, travail social et bien-être social. Dans chaque secteur, des groupes d'examen sont créés autour de différentes questions d'intérêt. Les études sont évaluées suivant une méthodologie et des règles de présentation permettant de produire une métasynthèse des plus importantes conclusions, et publiées par voie électronique pour

pouvoir être facilement mises à jour ou modifiées en fonction des critiques formulées ou des progrès méthodologiques. À mesure qu'elles deviennent disponibles, ces études sont intégrées au site Web et à la base de données de Campbell Collaboration.

Pour de plus amples renseignements sur Campbell Collaboration veuillez consulter <http://campbell.gse.upenn.edu>.

Pour en savoir davantage sur Cochrane Collaboration : <http://www.cochrane.org>.



Lauréats

Prix des médias de l'an 2000

CBC RADIO

« Health Canada Grapples with HIV/AIDS and Intravenous Drug Use »

23-28 novembre 1999

Dans la série d'émissions radiodiffusées par CBC intitulée *Health Canada Grapples with HIV/AIDS and Intravenous Drug Use*, les journalistes Maureen Brosnahan, Chris Grosskurth, Curt Petrovich et Scott Dippel se sont penchés sur les recommandations sans concessions faites par un groupe d'étude de Santé Canada sur cette question de santé publique. Rapprochant ces recommandations des politiques actuelles et passées ainsi que des méthodes et des recherches internationales, ces journalistes ont fait connaître à leur public canadien tout un éventail de politiques liées à la question du VIH et du sida en exposant leurs conséquences pour les professionnels de la santé, les législateurs et le grand public.

MACLEAN'S

MARY JANIGAN

« Stretching the Medicare Envelope »

3 avril 2000

Voici un extrait de l'article publié par *Maclean's* au sujet du régime de santé public du Canada.

« Au bout du compte, le public canadien doit se demander quelle est la valeur de la solution albertaine par rapport à d'autres solutions envisagées pour ce qui est de réformer le système de santé. Ralph Klein oblige ceux qui veulent vraiment sauver notre système de santé à s'interroger en profondeur, nous dit le Dr Michael Rachlis, analyste des politiques de santé de Toronto, qui soutient que les provinces se

doivent de modifier la prestation de leurs services – tout en préservant la notion de fonds publics. Toutefois, les propositions albertaines vont probablement entraîner une augmentation des coûts – et éventuellement une diminution de la qualité. Rachlis prétend que le gouvernement pourrait économiser davantage d'argent en incitant les médecins à opérer au sein d'équipes pluridisciplinaires, englobant diététiciens et personnel infirmier, de façon à procurer de meilleurs services de prévention aux malades atteints d'affections chroniques. On pourrait aussi se doter d'un plus grand nombre de programmes de soins palliatifs et à domicile. Le seul espoir d'amélioration et de changement véritable, c'est un débat public, nous déclare Hugh Segal, président de l'Institut de recherche en politiques publiques, dont le siège est à Montréal. »
[Traduction]

LA PRESSE

ALAIN DUBUC

« Réinventer notre avenir – Des idées pour sortir du cul-de-sac »

Du 19 au 26 février 2000

Dans une série d'articles, Alain Dubuc soutient qu'au bout de 40 ans, la politique québécoise est entrée dans une impasse. Les séparatistes s'accrochent à une option politique dont les Québécois ne veulent pas. Les fédéralistes continuent à s'inventer une réconciliation constitutionnelle qui n'intéresse pas le reste du pays. Partout, dit-il, le monde entre dans le XXI^e siècle. Si le Québec ne veut pas se laisser dépasser, il lui faut tourner la page sur la question nationale. En réalité, la bataille fondamentale pour la survie a été rem-

portée. Les Québécois devraient débattre entre eux pour savoir s'ils constituent un peuple, une nation ou quelque chose entre les deux, clore le sujet et passer ensuite à un autre projet national : réussir dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la nouvelle économie, qui relèvent tous de la compétence constitutionnelle du Québec.

Les articles d'Alain Dubuc ont été reproduits dans *Options politiques*. On les trouvera à l'adresse <http://www.irpp.org/po/archive/jun00/dubuc.pdf>.

THE GLOBE AND MAIL

« Family Matters »

De septembre 1999 à juin 2000

« Family Matters » est le titre d'une série d'articles publiés par le *Globe and Mail* de septembre 1999 à juin 2000. Voici un extrait d'un article intitulé « The Nurse Is In – School, That Is, » rédigé par André Picard et publié le 10 mars 2000.

« Le travail médical consistant « à s'occuper des élèves » n'est qu'une petite partie de la tâche. Il s'agit principalement d'apprendre aux enfants à rester en bonne santé. Toutefois, même si les bienfaits d'une telle action sont évidents, le rôle des infirmières scolaires diminue. Ces cinq dernières années, le nombre d'infirmières scolaires au Québec a baissé de 24 %, passant de 468 à 355. Cela signifie dans la pratique qu'il y a une infirmière à temps plein pour 2 402 élèves (le ratio était d'une infirmière pour 1 553 élèves en 1994).

« Les gouvernements prennent parfois d'étranges décisions et l'une d'entre elles a consisté à réduire le nombre d'infirmières dans les établissements scolaires », nous déclare Gyslaine Desrosiers, prési-

Suite à la page 29

Suite de la page 28

dente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. « Les besoins de nos enfants en matière de santé sont plus complexes que jamais et c'est pourquoi les besoins sont plus grands que jamais. »

Cette intervenante soutient que « le travail des infirmières scolaires est l'un des meilleurs investissements que l'on puisse faire en matière de santé, qu'il suffit d'éviter une seule maladie transmise sexuellement, une seule grossesse d'adolescente, de dissuader un seul élève de fumer ou de dépister précocement un seul cas de malnutrition ou d'abus sexuel pour faire économiser au système des centaines de milliers de dollars. » [Traduction]

On trouvera la série d'articles intitulés « Family Matters » sur le site Web du *Globe and Mail* à l'adresse <http://www.globeandmail.com>.

**NATIONAL POST
 ANDREW COYNE**

« Andrew Coyne's Alternative Budget »
 19 février 2000

Voici un extrait du budget de rechange d'Andrew Coyne. « Il n'y a pas de règle inflexible qui doive guider M. Martin – certainement pas de règle aussi simple que celle qui a fait l'objet de la dernière campagne électorale du gouvernement : la moitié de l'excédent devant être dépensée, l'autre moitié se répartissant entre réductions d'impôt et remboursement de la dette. Cette promesse remarquable a amené

le gouvernement à s'engager à dépenser une somme fixe d'argent sans avoir aucune idée de la manière dont il allait l'affecter.

Il n'y a pas de règle, simplement des compromis à faire. Ainsi, à partir de quel moment est-on trop endetté? Les montants globaux ne nous disent rien. La seule façon de mesurer utilement la dette de notre pays est de la comparer au revenu national – soit le ratio d'endettement par rapport au produit intérieur brut. Il se monte à 60 % à l'heure actuelle, ce qui est inférieur au maximum atteint au milieu des années 1990, soit 70 %, mais ce qui reste supérieur à tout ce que l'on avait connu jusque-là. Est-ce que le taux de 60 % est trop élevé? Comment le savoir? » [Traduction]

Le coin du livre



Connaissance, technologie et croissance économique

Dans leur texte, Andrea Bassanini, Stefano Scarpetta et Ignazio Visco tracent une comparaison internationale des tendances de croissance dans les pays de l'OCDE, en portant une attention particulière aux progrès de la productivité du travail – qui permet l'accumulation de capital humain – et dans la productivité multifactorielle (PM) – qui permet des changements dans la composition du capital fixe. On tente ici également d'identifier les volets matériels (en particulier dans l'équipement NTIC) et virtuels du progrès technique. Ils traitent du rapport possible entre les améliorations dans la productivité multifactorielle et l'accumulation du savoir (cf. les dépenses en R&D), et avancent quelques hypothèses qui portent essentiellement sur les conditions générales d'encadrement pouvant stimuler les changements technologiques.

« Les auteurs concluent en substance que certains facteurs « traditionnels » sont à l'origine des écarts dans les tendances de croissance des pays de l'OCDE. En particulier, ils s'attardent sur la faculté qu'ont les pays d'employer leur main-d'œuvre. Il existerait aussi de nouveaux facteurs impulsant la croissance, particulièrement en ce qui concerne la diffusion des NTIC et les augmentations des taux de croissance PM aux États-Unis. Cependant, il est trop tôt pour dire, même aux États-Unis, si le relèvement récent du volet virtuel du PM a aussi un rapport avec la présence des effets de débordement et des réseaux. » [Traduction]

Pour plus d'information, veuillez consulter *Knowledge, Technology and Economic Growth: Recent Evidence from OECD Countries*, document de travail du Département des affaires économiques n° 259, octobre 2000, Andrea Bassanini, Stefano Scarpetta et Ignazio Visco disponible à [http://www.oalis.oecd.org/olis/2000doc.nsf/linkto/eco-wkp\(2000\)32](http://www.oalis.oecd.org/olis/2000doc.nsf/linkto/eco-wkp(2000)32).



Le coin du livre



Les frontières nationales conservent leur importance

Doit-on applaudir ou regretter le maintien des États-nations séparés? John Helliwell nous répond que l'existence des frontières est une des données du monde dans lequel nous vivons et qu'elle n'est en soi ni bonne ni mauvaise. « En dépit du fait que l'on a à maintes occasions renforcé et resserré les liens internationaux au cours des 40 dernières années, les structures économiques et sociales internes des différents pays restent bien plus soudées qu'on ne le croit généralement. J'ai qualifié de problèmes limitrophes nombre de ces disparités s'appliquant aux liens nationaux et internationaux, terminologie qui ne doit pas amener le lecteur à partir du principe qu'elle s'explique par des problèmes de frontières dont la suppression s'impose. En réalité, la cohésion renforcée des sociétés et de l'économie nationale que l'on enregistre à l'heure actuelle s'explique davantage par la puissance de l'information et des réseaux

institutionnels, qui permet à tous les citoyens de traiter à meilleur compte les uns avec les autres.

Un deuxième élément nous prouve qu'en réalité cette mise en commun des activités des économies régionales et nationales n'est pas trop onéreuse et peut s'avérer finalement avantageuse : c'est le fait que les petits pays restent aussi viables et dynamiques qu'ils ne l'étaient il y a plusieurs dizaines d'années. Que l'on retienne des critères économiques précis tels que le PIB par habitant, des indicateurs sociaux plus larges, ou même les taux individuels de satisfaction, les petites économies continuent à bien se classer. D'ailleurs, les petits pays semblent se porter particulièrement bien en fonction de critères plus larges tels que celui du bien-être. » [Traduction]

John F. Helliwell, *Globalization: Myths, Facts and Consequences*, Toronto, Institut C.D. Howe, 2000, p. 41, disponible à l'adresse <http://www.cdhowe.org/PDF/Helliwell.pdf>.

Des mesures incitatives durables

« On a pris l'habitude d'employer l'expression *développement durable*, prise au sens général, en l'appliquant simplement à l'environnement. Toutefois, le véritable problème politique qui se pose est de savoir si les marchés ouvrent la voie à une croissance durable sans l'intervention bénéfique des gouvernements. Il est important de relever les failles du marché liées au développement durable avant de chercher à remédier aux insuffisances de ce marché.

Le problème qui se pose est celui d'un mauvais calcul du coût d'utilisation des ressources du fait des incidences dommageables qu'ont sur le reste de la population certaines pratiques défectueuses liées à l'environnement. Le marché peut parfois réagir en adoptant des mesures permettant de régler les questions en suspens. Il se peut que le gouvernement soit appelé à participer au mécanisme de définition des problèmes que doivent prendre en compte les participants au marché. Toutefois, si le marché n'est aucunement incité à corriger les problèmes liés à une mauvaise évaluation des coûts, son échec sera patent. Une fois que l'on a reconnu cet échec fondamental du marché, il est possible de proposer des politiques permettant de résoudre les difficultés liées à l'environnement, notamment en adoptant des politiques contraignantes et des mesures de contrôle, et en faisant appel à des moyens comme la fiscalité ou les permis négociables.

Finalement, on ne sait vraiment pas comment envisager les différentes politiques, en partie en raison de l'incertitude entourant l'application des techniques de l'avenir aux différents problèmes rencontrés. On préconise donc, face aux problèmes posés par l'environnement, une certaine souplesse, qui fait la supériorité de certaines politiques par rapport à d'autres. » [Traduction]

Jack Mintz, « Real Issues and Real Solutions », communication présentée lors de la Conférence nationale de la recherche sur les politiques de l'an 2000, canada@lemonde.ca, 30 novembre et 1^{er} décembre 2000.

L'équipe Horizons du PRP

Rédacteur en chef

Allen Sutherland

Coéditeurs

Daniel Wolfish Patrick Morin

Collaborateurs

Sushma Barewall	David MacIsaac
Éric Bélair	Michael MacKinnon
Line Deschamps	Jacques Paquette
Chris Durham	Keith Patterson
Jeffrey Frank	Roger Roberge
Michelle Gagnon	Isabelle Steers
Michael Keenan	Greg Sweet
Alfred Leblanc	

Traduction : Traduction TPSGC

Conception et mise en page :
Zsuzsanna Liko Visual Communication Inc.

Horizons est publié à tous les deux mois par le Secrétariat de la recherche sur les politiques, dans le but de favoriser l'échange de renseignements entre les chercheurs de l'intérieur et de l'extérieur de l'administration publique fédérale qui s'intéressent aux politiques.

Pour les commentaires, les questions, les demandes d'abonnement ou les changements d'adresse, voici nos coordonnées :

Courriel : horizons@prs-srp.gc.ca
Téléphone : (613) 947-1956
Télécopieur : (613) 995-6006

© Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2000

